MAIRIE
D'AÏCIRITS - CAMOU - SUHAST

AIZIRITZE GAMVE ZOHAZTIKO
HERRIKO ETXEA

MARS 2025
N°81

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Herriko Berripapera

Site internet de la commune : http://aiciritscamousuhast.fr

64120 AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST
Tél. 05 59 65 71 74
Camou : 05 59 65 85 13
E-mail : contact@mairieaicirits.eus

Madame, Monsieur,

L'année 2024 a été marquée par l'éclat des Jeux Olympiques et Paralympiques, un moment de ferveur qui a fédéré l'ensemble des français autour de cet évènement sportif : ce répit nous a fait du bien mais la réalité nous a bien vite rattrapée... un contexte politique national qui a du mal à se stabiliser après la dissolution de l'assemblée nationale en juin 2024, les conflits qui se poursuivent en Ukraine, en Palestine et dans bien d'autres régions, les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, tout près de nous les inondations en vallée d'Aspe en septembre et le cyclone Chido qui a si durement touché Mayotte en fin d'année, pour ne donner que deux exemples.

Nous devons nous adapter à ce climat ambiant difficile en regardant droit devant et en ayant conscience que nous devons modifier certaines de nos habitudes.

Avec le grand chantier de rénovation/extension de 16 logements au quartier Etxe Goxoak (CNRO), la commune répond aux objectifs de sobriété énergétique et à une demande grandissante de logements. La 2e tranche de travaux est en cours avec à nouveau huit logements en rénovation. Le chantier avance à un très bon rythme et devrait se terminer cet été 2025. Nous pourrons envisager une inauguration officielle avant d'entrer dans la période de réserve électorale !

Le projet de création du lotissement Bordenave au-dessus de la salle polyvalente Xilokan est toujours d'actualité. Si la prudence est toujours de mise, le souhait est de déposer le permis d'aménager avant l'approbation du PLUi Amikuze.

Si la gestion de la vie communale s'appuie sur l'engagement des élus et des agents municipaux, la vitalité de notre commune n'existerait pas sans le dynamisme de tous les acteurs qui la composent : les associations locales, les commerçants, artisans, entreprises, les agriculteurs et tous les villageois. Merci à tous.

Vous trouverez dans ce bulletin, le résumé des trois réunions du conseil municipal du 2e semestre 2024, le point sur les projets en cours, des informations sur les dossiers du pôle territorial Amikuze et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et quelques nouvelles de nos associations locales.

Frantzian iragan diren joko olimpikoak giro ederra sortu dute geldialdi goxo bat emanez.

Bainan, fite berriz sartu gira gure eguneroko zailtasunetan… Frantziako egoera politikoa kenka txarrean da lege biltzarra desegin geroztik, mundu zabalean, gataskak segitzen dira : Ukrainian, Palestinan eta beste herrialde batzuetan. Klima nahasmenduaren efetuak azkarrago agertzen dira : ez hain urrun Aspe ibarreko uholdeekin edo Mayotte uharteak jasan duen alimaleko tenpesta ikusiz, bi etsenplu baizik ez emaiteko !

Nekezi horien artean aitzina segitu behar dugu, bizitzeko molde batzu aldatuz.

Etxe goxoak auzoko 16 etxeen arraberritzea arrunt izpiritu hortan sartzen da : bigarren parteko obrak untsa segitzen dira, beste zortzi etxe arraberrituz. Uda undar huntan bururatuak izan behar lukete eta entseatuko gira estreinaldi ofizial baten antolatzea.

Bordenave lotizamenduren proiektua ez da baztertua : xedea da antolatzeko baimena galdegitea Amikuzeko tokiko plana bururatu aitzin.

Herriaren kudeatzea, hautetsi eta herriko langileen engaiamenduaren gain baldin bada, herriko bizitasuna deus ez litaike tokiko elkarteak, ofizialeak, saltegiak, lantegiak, laborariak eta herritarrak gabe. Milesker handi bat oroer.

Ondoko hostoetan, herriko azken hiru bilkuren bildumak, proiektuen xehetasunak, Amikuzeko poloa eta Euskal Hirigune Elkargoaren berri, irakurtzen ahalko dituzue.

SOMMAIRE :
Aurkibidea :

- **Conseil municipal du 03/09/24**
- **Conseil municipal du 29/10/24**
- **Conseil municipal du 10/12/24**
- **Projets en cours**
- **Informations communales**
- **État civil**
- **Événements 2024 - 2e semestre**
- **Travaux 2024**
- **Informations diverses**
- **Pôle territorial d'Amikuze et CAPB**
- **Parole aux associations :**
  - Artizar
  - Château de Camou
  - Foyer rural DENENA
  - Comité des Fêtes

OUVERTURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

AÏCIRITS *(Tél 05 59 65 71 74)*
Lundi 9h à 12h ▪ Mardi 13h30 à 18h ▪ **Mercredi 8h à 13h** ▪ Vendredi 13h30 à 18h

CAMOU *(Tél 05 59 65 85 13)*
Permanence du Maire le lundi de 13h30 à 15h.

Conseil Municipal du 3 septembre 2024

Emprunt travaux Etxe Goxoak tranche 2

Lors du vote du budget 2024, il avait été prévu de souscrire un emprunt pour la réalisation de la deuxième tranche des travaux de réhabilitation des pavillons Etxe Goxoak.

Mme le Maire et Cécile la secrétaire de mairie ont analysé le besoin de trésorerie d'ici la fin d'année et il s'avère que le recours à l'emprunt doit être réalisé sur le mois de septembre, en attendant de pouvoir percevoir le solde des subventions dues pour la 1re tranche des travaux. Trois organismes bancaires ont été consultés pour obtenir un financement de 500 000€, sur 20 ans et en remboursement trimestriel.

Caisse d'Epargne : 3,98 % sur 20 ans avec des échéances trimestrielles et des frais de dossier à 550,00€.

Crédit Agricole : 3,72 % sur 20 ans avec des échéances trimestrielles et des frais de dossier à 400,00€.

La Banque Postale : 3,89 % sur 20 ans avec des échéances trimestrielles et des frais de dossier à 1000,00€ (0,20% du montant du prêt).

La banque des Territoires avait été sollicitée avec une proposition de taux à 3.60% mais le dossier est très lourd à monter et le prêt ne peut être libéré qu'à condition de fournir tous les documents, y compris les accords de subvention (il nous manque celui de la CAPB que nous n'aurons qu'en début d'année 2025).

La différence de taux étant faible et le besoin urgent, le conseil municipal a opté à l'unanimité pour l'offre du Crédit Agricole.

TE64 : décision modificative budget

Mme le Maire informe les conseillers de la nécessité d'une modification du budget concernant des emprunts contractés auprès de TE64 (ex. SDEPA) en 2008 et en 2009 pour des travaux de renforcement de poste et d'enfouissement de réseaux. En effet, depuis le changement de trésorerie pour le suivi de la comptabilité de la commune, de nouvelles directives nous obligent à sortir ces emprunts du fonctionnement pour les mettre en investissement : cela représente un solde de capital dû de16 467,38€ et 3178,38€ d'intérêts. Accord du conseil.

TE64 : amortissements

Cette délibération est la conséquence de la précédente : il nous est demandé d'amortir ces mêmes montants de capital dû. Mme le Maire propose d'amortir le solde de l'emprunt de 2008 sur les cinq années restantes et celui de 2009 sur les sept années restantes. Accord du conseil.

Proposition suppression du budget CCAS

Mme le Maire a soumis la proposition de supprimer le CCAS (centre communal d'action sociale) et de basculer son budget sur le budget général.

En effet, depuis quelques années, le budget du CCAS devait être voté à part, ce qui génère une charge administrative supplémentaire. Cette décision n'entrainera pas la suppression des activités et aides existantes jusqu'à ce jour puisque les montants alloués seront votés lors du budget général. Cependant, la commission CCAS composée d'élus et de bénévoles sera caduque.

Mme le Maire propose de transformer cette commission en commission extra-municipale dédiée à l'action sociale. La commission a donné son accord à l'unanimité lors de la dernière réunion du CCAS du 9 avril 2024.

Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour supprimer le CCAS et pour basculer son budget sur le budget général.

Gardiennage des églises

Mme le maire rappelle que la commune verse une indemnité de gardiennage aux personnes en charge de la surveillance des églises (détenir la clé, ouvrir pour la messe ou le ménage...). Il existe un montant maximum qui évolue et qui est de 503,42€ annuels pour 2024. Mme le Maire propose de maintenir le versement de 75% de ce montant maximum soit 377,57€ d'indemnité de gardiennage à chacune des personnes en charge des églises d'Aïcirits et de Camou. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Pont d'Arberats : demande de subvention Département

Suite à l'expertise complète de ce pont par le CEREMA, centre d'expertise missionné par l'Etat, les conclusions du diagnostic avaient été assez alarmantes et indiquaient que le mauvais état du pont nécessitait des travaux de renforcement et de mise en sécurité.

La commune d'Amendeuix-Oneix avait délibéré pour prendre la maîtrise d'ouvrage de l'étude et des travaux de renforcement de ce pont mais le coût total de sa mise en sécurité sera partagé à parts égales entre nos deux communes, co-propriétaires de cet ouvrage. Des accords de subventions conséquents de l'Etat ont été obtenus pour mener à bien ces travaux onéreux (environ 320 000€ TTC travaux et maîtrise d'œuvre) : total de 80% entre DSIL et Cerema.

Le bureau d'étude Jean-Marie LURO d'Ahaxe a été choisi pour mener l'ensemble du projet : étude, dossier de consultation des entreprises et suivi des travaux. C'est le groupement COFEX Littoral de Pessac-SOGEA Sud-Ouest hydraulique d'Anglet qui a obtenu le marché des travaux. Les travaux de renforcement du pont devraient débuter courant septembre 2024 et le pont sera obligatoirement fermé pendant trois mois.

Chaque commune doit faire la demande de subvention au Conseil Départemental, dans le cadre des amendes de police. Accord du conseil pour la demande de subvention au Conseil départemental.

Classement commune en FRR (France Ruralités Revitalisation)

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR), adoptée en loi de finances pour 2024, est entrée en vigueur le 1er juillet 2024, avec un nouveau zonage appelé "France Ruralités Revitalisation" (FRR). Cette réforme a été adoptée à l'unanimité au Sénat et après un an d'intenses

concertations avec les parlementaires, associations d'élus et acteurs économiques et associatifs.

Notre commune a été classée dans ce nouveau zonage «France ruralités revitalisation» (FRR) qui permet un soutien plus adapté aux réalités locales avec des exonérations fiscales et sociales plus fortes dans les territoires les plus fragiles, afin de développer l'activité économique et l'attractivité territoriale.

Pour les 17 700 communes et 13 départements portés en zonage FRR, de nombreux avantages en découleront : bonification de la dotation globale de fonctionnement (DGF), facilitation d'ouverture de pharmacies, majoration de la dotation au titre des agences postales communales et opportunité d'attirer de nouvelles entreprises. Pour les entreprises créées ou reprises entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029 dans les communes zonées FRR, elles pourront bénéficier d'exonérations fiscales et sociales.

La commune peut décider de mettre en place l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, les locaux classés meublés de tourisme, les locaux meublés à titre de gîte rural, les chambres d'hôtes.

Pour rester dans la logique des dernières décisions prises pour favoriser le logement permanent plutôt que les logements dédiés au tourisme, les conseillers ont décidé à l'unanimité de ne pas mettre en place l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties dédiées au tourisme.

Révision tarifs salle polyvalente Xilokan

Lorsque nous avons voté notre budget communal en début avril 2024, nous avons décidé d'augmenter les impôts locaux de 5% pour faire face aux charges de plus en plus importantes liées à l'achat de matière

première et aux frais supplémentaires engendrés par les gros projets de la commune. Le conseil a souhaité que l'effort soit également porté par les utilisateurs extérieurs des infrastructures de notre commune.

Les tarifs de location des salles, des tables, bancs et chaises ont donc été revus ainsi que celui des stationnements (camion outillage, food-truck…).

Les tarifs pour les administrés, associations ou entreprises de la commune n'ont pas été modifiés.

Le conseil municipal a voté à l'unanaimité les nouveaux tarifs de location de salles et autres matériels.

Demandes de subventions

L'association « l'outil en main » basée sur la commune a transmis avec retard sa demande de subvention annuelle : accord du conseil pour une aide de 500€ comme les années précédentes.

Le RPI d'Amendeuix-Oneix, Gabat, Ilharre et Labets-Biscay a sollicité l'obtention du forfait scolaire pour un élève d'Aïcirits scolarisé chez eux : accord pour 777,25€ coût de fonctionnement 2023 de l'école publique Ikas Bidea.

Information délégations du Maire

DATE	OBJET	MONTANT
07/06/2024	Contrat de location logement communal T3 DELVER Fabrice et LASSALLE Marie-Laure	
07/06/2024	Contrat de location logement communal T3 FARTHOUAT Robert et MULOT veuve NARAT Mireille	
07/06/2024	Contrat de location logement communal T3 LACAPE Jean, Marc	
07/06/2024	Contrat de location logement communal T3 MOTA SALGADO Luis et FERNANDES MELÃO Maria	
07/06/2024	Contrat de location logement communal T3 POTTIER Daniel et Jocelyne	
07/06/2024	Contrat de location logement communal T3 SUBRA André et Danièle	
10/06/2024	Accord permis de construire PC6401024B0002 : SALLATO Estebe et CHAVOIN Sandrine : construction d'un abri voiture en extension d'une habitation individuelle et construction d'un garage indépendant	
10/06/2024	Encaissement chèque assurances solde sinistre EXILARD poteau éclairage public RD933 : ABEILLE ASSURANCES	2 327.20€ TTC
17/06/2024	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP6401024B0005 : LAFFITTE Marina : abri de jardin en tôle de 18m2	
17/06/2024	Décision d'opposition à la Déclaration Préalable DP6401024B0006 : RENAUD Mirentxu et SOUSA Frédéric : passage d'un garage en habitation	
17/06/2024	Autorisation d'inhumer cimetière d'Aicirits CANTIN née MAZET Marie-Therese, Eve, Andree le 22/06/2024	
18/06/2024	Bornage propriété Institut Jean Errecart : la commune est représentée par M.MALAQUIN Daniel, premier adjoint	
24/06/2024	Autorisation d'inhumer cimetière de Suhast CLAVERIE née LASCARAY Gratianne le 27/06/2024	
25/06/2024	Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak : lot 5 électricité-VMC : avenant n°1: en plus-values, installation de paraboles pour réception télévisuelle et le remplacement des entrées d'air dans les menuiseries existantes/en plus-values et moins-values, diverses alimentations électriques, foyers lumineux et prises de courants : SARL LARCEBAL PIERRE (décision 3-2024 en annexe)	Avenant de 6 690.20€ TTC (marché porté à 138 285.25€ TTC)
26/06/2024	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP6401024B0007 : SC WANDA représentée par HELLIN Henri : installation de panneaux photovoltaïques en surimposition au bâti pour une surface de 42m2 (ex couturier-Arla)	

27/06/2024	Contrat de location logement communal T4 CABANNE Gaëtan et PILET Angelina	
28/06/2024	Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak : lot 1 maçonnerie : avenant n°2 : moins-values : travaux supprimés en cours de chantier à savoir fourniture et pose de delta MS de protection pour les huit pavillons et zones minérales existantes à enrober pour deux pavillons : SAS OYHAMBURU BATIMENT (décision 4-2024 en annexe)	Avenant de -7 329.97€ TTC (marché porté à 456 760.01€ TTC)
01/07/2024	Contrat de location logement communal T3 SEYCHAL Maïtena	
01/07/2024	Contrat de location logement communal T2 LAURENT Maryse	
04/07/2024	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP6401024B0008 : GOMEZ Simon : installation de panneaux photovoltaïques	
15/07/2024	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP6401024B0009 : ARS ENERGIES représentée par RECALDE Romain : pose de 16 panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture chez Mme et M.SEMERY	
17/07/2024	Certificat d'urbanisme opérationnel CU6401024B0004 : opération réalisable : PARIS Alain : construction d'une maison d'habitation de 140m2	
22/07/2024	Retrait du permis de construire PC6401022B0016 : COMMUNE D'AICIRITS-CAMOU-SUHAST représentée par son Maire Chantal Erguy : extension de la maison existante Orhy	
22/07/2024	Retrait du permis de construire PC6401022B0021 : COMMUNE D'AICIRITS-CAMOU-SUHAST représentée par son Maire Chantal Erguy : extension de la maison existante Harria	
22/07/2024	Retrait du permis de construire PC6401022B0022 : COMMUNE D'AICIRITS-CAMOU-SUHAST représentée par son Maire Chantal Erguy : extension de la maison existante Belchou	
22/07/2024	Retrait du permis de construire PC6401022B0023 : COMMUNE D'AICIRITS-CAMOU-SUHAST représentée par son Maire Chantal Erguy : extension de la maison existante Magnigno	
23/07/2024	Accord permis de construire PC6401024B0003 : AMIKUZE INVESTISSEMENTS représentée par GARIKOITZ Daniel : mise en place de onze ateliers non aménagés et non chauffés, prêts pour un aménagement ultérieur (village d'entreprises zone Larramendia)	
26/07/2024	Autorisation d'inhumer cimetière d'Aicirits CLÉDON née EXILARD Marguerite, Simone le 26/07/24	
31/07/2024	Bon pour accord remplacement 8 extincteurs et 8 blocs de secours de balisage : PROMAT INCENDIE	1 760.93€ TTC
31/07/2024	Bon pour accord remplacement du réchauffeur de gaine endommagé sur le réseau de compensation de la hotte de l'auberge Denena : ETCHART ENERGIES	3 051.59€ TTC
06/08/2024	Renouvellement concession SALLABERRY Jean-Pierre arrivée à échéance par SALLABERRY Catherine. Cimetière d'Aicirits	106.64€ TTC
09/08/2024	Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak : lot 3 menuiseries : avenant n°1 : en moins-values, la suppression des volets roulants destinés à occulter les fenêtres des salles d'eau et la porte-fenêtre d'un des logements, ce en conséquence de la présence d'un chainage béton existant à cet endroit -aléa de chantier non décelable avant démarrage des travaux-, la suppression des meubles dans les salles de bains, des meubles vasques ayant été posés par le titulaire du lot plomberie, diverses butées de cloisons et un pare-vue entre deux logements accolés/ en plus-values, la mise en place de vitrages retardateurs d'effraction pour les fenêtres de salles d'eau non pourvues de volets roulants, la fourniture et la pose d'un volet battant en remplacement du volet roulant initialement prévu pour la porte-fenêtre d'un des logements, la mise en place de crédences stratifiées en relevé au-dessus des plans de travail de cuisine, la fourniture et la pose d'une fenêtre et d'un volet roulant pour la cuisine du logement Gochoki, la motorisation des volets battants de la cuisine du logement Gamo et la création d'un placard dans ce même logement : SARL LES MENUISERIES D'IRATY (décision 5-2024 en annexe)	Avenant de - 720.58€ TTC (marché porté à 143 911.23€ TTC)
19/08/2024	Autorisation d'inhumer cimetière de Camou MIREMONT Jean, Louis le 19/08/2024	
23/08/2024	Accord permis de construire PC6401024B0004 : RENAUD Mirentxu : modification d'un garage en habitation	

Questions diverses

- Travaux Etxe Goxoak tranche N°2 : les cloisons intérieures ont été démolies et le toit a été refait sur les 3 pavillons qui ne seront pas agrandis.
- Travaux séparatifs et AEP route de Bordaberry : ils ont commencé le 19 août et devraient durer encore deux mois : une nouvelle canalisation sera créée pour les eaux usées et l'ancienne sera destinée aux eaux pluviales. La canalisation d'eau potable sera également renouvelée dans le même temps. Les riverains devront ensuite réaliser des travaux chez eux pour envoyer leurs eaux de pluie sur la canalisation publique.
- Pont d'Arberats : le groupement Cofex Littoral de Pessac et Sogea Sud-Ouest hydraulique d'Anglet a obtenu le marché. Les travaux de renforcement du pont débuteront en septembre 2024 et le pont sera fermé durant les 3 mois de travaux. La commune d'Amendeuix-Oneix, maitre d'ouvrage de ces travaux, a obtenu une subvention d'environ 80% entre le CEREMA et la dotation DSIL de l'Etat.
- M. Chohobigarat a demandé si l'épareuse pouvait être passée assez vite sur Suhast.
- Le bilan des emplois d'été a été évoqué : cette année, seulement 6 jeunes ont travaillé sur la commune et la saison s'est très bien passée.

2024ko Iraileko 3ko bilduma

• Etxe goxoak auzoaren finantzamendua. 2024ko aurrekonduan deliberatu zen banku mailegu baten galdegitea proietuaren bigarren fasea segurtatzeko. Hitzeman diru laguntzen soldata heltzeko anartean, Crédit Agricole bankoak dauku proposamenik hoberena egin 500 000€, 3,72% etan 20 urteren gain mailegua hautatuz.

• CCAS batzordearen aurrekonduaren ezabatzea. Duela zonbait urte CCAS eko aurrekondua bestalde bozkatua izan behar zen eta horrek administratibo lanak geitzen ditu. Proposatua izan zauku bere aurrekondua, aurrekondu orokorrean ezartzea. Horrek ez du gelldituko sozial arloan egiten diren lanak, zeren eraldatuko dugu udalaz kanpoko komisio batetan.

• Elizen zainketa : Auzapez andereak orroitarazten dauku herriak diru zama bat eskaintzen duela elizen zainketaz arduratzen diren herritarreri. Izan giltza beiratze, elizaren prestatze mezarendako edo garbiketa. Hautatua izan da orokorki 377,57€ko laguntza eskaintzea zaintzale bakoitzari.

• Arberatzeko zubia : Diru laguntzen eskaera : CEREMA zerbitzu publikoak diagnostiko zorrotza bat eraman du zubiaren estatu orokorraren gainean. Uste baino kalte gehiago bada eta irriskuak sobera azkar izanik ezinbestekoa da zubia ahal bezain fite konpontzea. Amenduze Onaso herri auzoarekin hobra horiek eramanen ditugu eta bera da izanen proiektuaren zuzendari. Bildu diren diru laguntzek, lanen ehuneko laurogoiak beteko dituzte. Hautatuak izan diren partaideetan Ahatsa ko LURO enpresa kudeaketaren dako, eta COFEX Littoral enpresa eta SOGEA enpresa lan horien segurtatzeko. Obrek iraila undarrean hasi behar lukete eta zubia zerratua litaike 3 hilabeteren dako. Herri bakoitzari kontseilu orokorrak azken diru laguntza bat egin behar luke, ixuna kutxa berezi baten bidez.

• Herriaren sailkapena : Uztailaren 1ean FRR erreformak lehen ginuen ZRR zonifikazioa ordezkatu du. Urte bat lan, debate lurraldeko partaide guziekin, Senatuak bozkatu du sailkapen berri hori eta gure herria barne da. Sailkapen horrek estadotik diru laguntzak azkartu behar luzke, eta enpresendako beren funtzionamenduan errestasunak eta zerga ttipitzeak ekarri behar luzke. Horrez gain, sailkapen horrek lurraren zerga salbuespena eman lezake hotel edo bakantzetarako etxe eta logelendako. Azken horren dako, hautatua izan da ezeztazera, lurraldean egin diren hautuak orain arte etxe bizitzen beiratzea izan baita eta ez turismo alokairuen dako.

• Xilokan gelaren eta materialaren prezioen berrikustea : 2024ko apirilean herriko zergen ehuneko 5 az emendatzea bozkatu ginuen. Herritarreri galdegiten dugun indar hori kanpotiarreri ere galdegitea erabaki dugu. Hara nola kanpotiarreri gelaren erabilpena, mahai eta bankoen alokairuak, bai eta kanpoko lekuen erabilpenen emendatzea bozkatu dugu. Herritarrendako prezio berak mantenduak izan dira.

• Diru laguntza galdeak : « l'outil en main » elkarteak, galdea berantean egin ere 500€ko diru laguntza ukanen du. Bestalde herriko ikasle bat beste RPI batean bada ere, 777,25€ko diru laguntza emana zaie funtzionamendu karguen dako.

• Bestalde :
- Etxe Goxoak bigarren faseako obrak aintzinera doaz eta barneko murruak botaiak dira bai eta 3 teilatu arra berrituak.
- Bordaberri karrikan diren lanak oraino bi hilabetez segitu behar lukete ; ur garbi eta ur zikinen berexteko lanak bukatu orduko, karrikako biztanle bakoitzak bere aldetik lanak egin beharko ditu bere etxeko urak berexteko eta behar diren ixurteetan lotzeko.
- Zohaztin bide bazterrak garbituak izan behar lukete aski fite.
- Azkenik, udako oporretan enpleatzen ditugun herriko gazteak, 6 izan dira bakarrik, denak ongi pasa dira hala ere.

Conseil Municipal du 29 octobre 2024

Mise à jour du régime indemnitaire RIFSEEP

Mme le Maire rappelle que depuis le 1er janvier 2016, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis en place pour les agents de la commune. Ce RIFSEEP se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
- d'un complément indemnitaire annuel tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.

Pour appliquer ce RIFSEEP, un arrêté ministériel a fixé le nombre de groupes de fonctions pour chaque corps ou statut d'emploi : - 4 groupes de fonctions pour la catégorie A, - 3 groupes de fonctions pour la catégorie B, - 2 groupes de fonctions pour la catégorie C.

Pour notre commune, sont concernés : la secrétaire de mairie classée en catégorie B et les 3 autres agents en catégorie C.

Mme le Maire propose de revoir les plafonds annuels d'indemnité par groupe de fonctions votés en 2016 et de les aligner à ceux applicables pour la fonction publique de l'Etat :

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA – Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1	Secrétaire générale de mairie	17 480€	2 380€	19 860€
Groupe 1	Agent responsable des espaces verts	9 000€	1 000€	10 000€
Groupe 1	Agent responsable de la maintenance	9 000€	1 000€	10 000€
Groupe 2	Agent d'entretien	7 200€	800€	8 000€
Groupe 2	Agent polyvalent	7 200€	800€	8 000€

Ce projet de délibération a eu l'avis favorable du comité technique intercommunal placé auprès du centre de gestion, le 12 septembre 2024.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les modalités de la mise à jour du régime indemnitaire RIFSEEP.

Vente parcelle à l'institut Errecart

Le Directeur de l'institut Jean Errecart avait sollicité la commune en juin 2024 pour savoir s'il était possible de récupérer l'espace public se situant juste à l'entrée principale de l'établissement, côté laboratoire : cela représente un espace enrobé de 224m² qui ne présente aucune utilité pour la commune.

Mme le Maire propose de le céder à 0,15€ le m² à condition que le demandeur l'institut Jean Errecart règle les frais de géomètre et d'enregistrement de l'acte.

Accord du Conseil à l'unanimité.

TE64 : transfert compétence IRVE (bornes de recharge véhicules électriques)

Le syndicat TE64 a établi un schéma directeur des IRVE dans lequel il a identifié les besoins à moyen terme en matière d'installation de bornes de recharge véhicules électriques dans le département des Pyrénées Atlantiques (environ 900 points). TE64 a décidé de porter ce projet structurant et de demander aux 140 communes ciblées pour l'installation de bornes de transférer leur compétence relative à l'installation de bornes de recharge véhicules électriques.

Tout comme pour l'éclairage public, le Conseil a validé à l'unanimité le transfert de cette compétence IRVE (bornes de recharge véhicules électriques) au syndicat TE64.

CAPB : approbation du rapport de la CLECT

Pays Basque Euskal Herria
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – HIRIGUNE ELKARGOA – COMUNAUTAT D'AGLOMERACION

Par délibération du 4 février 2017, le Conseil Communautaire a créé une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et ses communes membres et a fixé sa composition à un membre titulaire et un membre suppléant par commune membre, soit 158 titulaires et 158 suppléants. Cette commission procède à l'évaluation du montant des charges et des recettes financières transférées à la Communauté d'agglomération et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté d'agglomération. La dernière commission s'est réunie à Saint-Palais le 16 octobre 2024 et a validé deux rapports concernant :

Rapport n°1 : Evaluation de la participation des communes du Pays de Bidache (7 communes) au projet d'extension de l'ALSH dans le cadre de la mise en application de l'action 4 du Pacte Financier et Fiscal.

Rapport n°2 : Evaluation de la participation des communes d'Amikuze (27 communes) au projet d'extension de l'ALSH dans le cadre de la mise en application de l'action 4 du Pacte Financier et Fiscal. Pour notre commune, la participation annuelle sera de 2752€, somme qui sera déduite de notre attribution de compensation

Seul le rapport N°2 est à voter puisqu'il concerne notre Pôle Amikuze. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les conclusions de ce rapport et la participation de notre commune à hauteur de 2752€ par an.

CAPB : création service commun SIG Pays Basque

A compter du 1er janvier 2025, la CAPB propose la mise à disposition gratuite du service Géobasque, logiciel de données géographiques du territoire et la mise en place d'une formation pour l'utilisation de cet outil.

L'objectif est d'harmoniser les pratiques puisque les outils de consultation de données géographiques étaient très variés sur l'ensemble du territoire. Mme le Maire a présenté le logiciel actuel de la commune « Géo64 » utilisé en partenariat avec l'APGL, moyennant un abonnement annuel.

Le Conseil est d'accord pour adhérer à ce nouveau logiciel, tout en conservant au moins une année l'ancien outil par mesure de sécurité.

CAPB : schéma de mutualisation communautaire des services

La mutualisation des services entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et ses communes membres correspondait déjà à une réalité forte à l'échelle du territoire.

S'inscrivant donc dans une logique de continuité et de renforcement des pratiques de mutualisation sur son territoire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a décidé en septembre 2022, d'initier l'élaboration de son premier schéma de mutualisation communautaire.

Guidée par une triple ambition, améliorer le niveau de services à nos concitoyens, optimiser la gestion de nos collectivités respectives et participer à l'efficience du bloc local, la stratégie d'élaboration de ce schéma s'est structurée autour de quatre axes :

- une mutualisation « ambitieuse » : fondée sur la volonté de tirer un maximum de profit de la mutualisation au regard du potentiel offert par le territoire à moyen terme,
- une mutualisation « progressive » : basée sur un processus continu de renforcement des pratiques qui s'opère par blocs d'initiatives définies, étudiées et mises en œuvre annuellement,
- une mutualisation « pragmatique » : axée sur des logiques d'expérimentation, de consolidation et de généralisation des bonnes pratiques,
- une mutualisation « respectueuse » : désireuse de préserver les initiatives déjà à l'œuvre sur le territoire, sans volonté d'hégémonie vis-à-vis des communes ou des tiers.

Afin de répondre aux ambitions et aux buts tels que définis par la CAPB, la démarche d'élaboration du schéma de mutualisation s'est fixée cinq objectifs :

réaliser un diagnostic de l'état actuel des pratiques de mutualisation à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque,

identifier les champs possibles de mutualisation à mettre en œuvre à court et moyen termes pour les communes et les directions métiers de la CAPB,

prioriser et programmer les pistes de mutualisation à traiter dans un premier temps et qui constitue le socle fondateur du schéma,

modéliser des éléments de méthodologie amenés à être actionnés dans le temps afin de garantir la dimension évolutive du schéma de mutualisation,

explorer la faisabilité opérationnelle des pistes priorisées en termes organisationnel, juridique, financier, …

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité ce schéma de mutualisation communautaire des services.

CAPB : rapport d'activité 2023

Le rapport d'activités 2023 de la CAPB a été transmis à chaque conseiller avec la convocation à la réunion du conseil municipal. Mme le Maire

a commenté ce rapport en soulignant certaines données chiffrées : 321 963 habitants, 2 968km², 232 conseillers communautaires, 73 élus au Conseil Permanent et 35 élus au Conseil exécutif, 21 politiques publiques, 1 324 agents (dont 54% de femmes) répartis sur tout le Pays Basque, 1 budget principal et 11 budgets annexes pour un total de 290,28 millions d'euros en fonctionnement et 108,05 millions d'euros en investissement.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque continue de monter en puissance pour apporter des réponses aux enjeux écologiques, sociaux et économiques du territoire et nous en avons des exemples concrets sur notre pôle Amikuze, avec les dernières réalisations comme la maison de santé, la pépinière agroalimentaire et la salle de sport bientôt opérationnelle.

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

Demande de subvention

L'association des Maires et Présidents de Communautés des Pyrénées Atlantiques (ADM64) propose une mobilisation en faveur des communes sinistrées de la Vallée d'Aspe : les conseillers ont décidé de verser une aide de 500€ à ces communes sinistrées. Mr Sallato a rappelé que cette même aide nous avait été proposée lors des inondations de 2014.

Information délégations du Maire

DATE	OBJET	MONTANT
04/09/2024	Bornage propriété Damien PARIS : la commune est représentée par Daniel MALAQUIN, premier adjoint	
06/09/2024	Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0010 : FLUX GREEN ENERGY représentée par Camille CANDAES : pose de 38 panneaux photovoltaïques sur la toiture du local commercial BRICOMARCHE	
13/09/2024	Arrêté d'alignement voie communale n°33 dite route des écoles : GEODENAK pour le compte de l'association familiale Jean Errecart représentée par son directeur André LARRALDE	
13/09/2024	Achat concession et caveau Fanny, Marguerite ELLUIN. Cimetière de Camou	2 406.64€ TTC
18/09/2024	Bon pour accord réalisation du contrôle de conformité RT2012 pour 8 pavillons Etxe Goxoak tranche 1 : HAIZECO	768€ TTC
18/09/2024	Renouvellement concession Raymond SALLENAVE arrivée à échéance par Michel ARHETS. Cimetière d'Aicirits	106.64€ TTC
30/09/2024	Achat concession et caveau Christian et Monique SIRVENTE. Cimetière paysager d'Aicirits	3 214.65€ TTC
01/10/2024	Virement de crédits pour régularisation des avances	Article 611 : - 500€ Article 7391112 : + 500€
02/10/2024	Autorisation d'inhumer cimetière de Camou Fanny, Marguerite ELLUIN le 03/10/2024	
02/10/2024	Bon pour accord spectacle de Noël : PALETTE DU LOISIR	680€ TTC
02/10/2024	Renouvellement concession Gracieuse ITHURRIAGUE arrivée à échéance par Bernadette LASSAGA. Cimetière d'Aicirits	106.64€ TTC
04/10/2024	Autorisation d'inhumer cimetière d'Aicirits Claude MOUSTIRATS épouse JAURÉGUIBERRY le 04/10/2024	
04/10/2024	Prorogation certificat d'urbanisme opérationnel CU6401023B0007 : Henri et Marie, Françoise IRIGOIN : construction d'une maison d'habitation	
07/10/2024	Autorisation d'inhumer cimetière d'Aicirits Monique, Danielle ESPERT épouse SIVENTE le 09/10/2024	
07/10/2024	Autorisation d'inhumer cimetière de Camou Martin LARROQUE le 09/10/2024	
15/10/2024	Bon pour accord contrat d'entretien pompes à chaleur 16 pavillons Etxe Goxoak : PAC SERVICES	3 264€ TTC
21/10/2024	Prorogation certificat d'urbanisme opérationnel CU6401023B0009 : Jean-Marie, Bruno PEYROU-BEAUDEANT : construction d'une maison d'habitation	
25/10/2024	Arrêté d'alignement voie communale n°39 dite impasse Bordaberry : GEODENAK pour le compte de Damien PARIS	
29/10/2024	Contrat de location (3mois) logement communal T4 : ABOUT Cécile	

Questions diverses

- Plan communal de sauvegarde : Mme le Maire rappelle à tous les conseillers la journée de formation et de simulation du risque inondation prévue le mercredi 30 octobre 2024 avec l'intervention de Predict Services, une entreprise spécialisée dans la prévention et la gestion des risques liés aux phénomènes météorologiques à risque.
- Elections : la Préfecture a validé notre demande d'un bureau de vote unique pour les prochaines élections. Les deux bureaux de vote de Camou et Aïcirits seront réunis à la salle polyvalente Xilokan pour les prochaines élections. En effet, pour des raisons pratiques et d'organisation, les conseillers avaient décidé qu'il serait bien de regrouper les deux bureaux de vote.
- Le syndicat TE 64 nous a présenté le « dispositif Intracting » : un prêt à 0.75% sur 12 ans est proposé aux communes pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. La salle polyvalente Xilokan et le dépôt communal attenant pourraient bénéficier de ce dispositif pour changer tous les néons en Led.
- Travaux Etxe Goxoak tranche N°2 : les travaux avancent bien.
- Travaux séparatifs et AEP route de Bordaberry : les travaux sur le domaine public sont terminés et les raccordements des propriétaires privés sont en cours.
- Pont d'Arberats : les travaux avancent plus lentement, à cause de la montée des eaux de ces derniers jours mais ils ont pu œuvrer sur le tablier en y installant les tirants.
- Le syndicat « la Fibre 64 » propose des ateliers numériques gratuits pour tous, par cycles de 4 demi-journées : nous nous renseignerons sur les modalités de ces formations.
- L'ADM64 avait organisé une matinée sur l'économie solidaire et sociale au hangar d'AIMA à Osserain le 4 octobre dernier : nous étions trois élus d'Aïcirits-Camou-Suhast. M. Malaquin a rappelé que la commune a fait don à l'association AIMA de matériels de cuisine et de sanitaire, en bon état, récupérés dans les maisons rénovées du quartier Etxe Goxoak (CNRO).
- Locations de la salle Xilokan : Mme le Maire a énuméré toutes les locations à venir.
- Mme le Maire a informé les conseillers de la déclaration de catastrophe naturelle pour notre commune du 17 au 18 octobre 2024.
- **Rappel de quelques dates :**
  - Réunion présentation nouveau réseau Txik Txak le 5 novembre 2024 à 18h30 ai pôle Amikuze.
  - Invitation à l'apéritif du comité le 8 novembre à 19h30 au foyer à Camou.
  - Invitation par l'Institut Errecart au spectacle « Bereterretx » de Pier-Paul Berzaitz au complexe Saint-Louis à Saint-Palais, les 9 et 10 novembre 2024.
  - Invitation aux portes ouvertes de l'entreprise Voestalpine Railway Systems MFA : samedi 23 novembre de 10h30 à 12h30 à ARBERATS.
  - Arbre de Noël : samedi 21 décembre 2024.
  - Visite des Aînés : samedi 28 décembre 2024.
  - Repas des Aînés : samedi 4 janvier 2025.
  - Vœux : samedi 11 janvier 2025.

2024ko Urriaren 29ko bilduma

• 2016tik RIFSEEP langileen indemnitatea plantan ezarriz geroztik, ez zen aldaketarik izan : erabakia izan da mugak altxatzea biziki apalak baiziren.

• Lur saltzea : ERRECART ikastetxea harrremanetan sartu zen Herriko Etxearekin ekainean jakiteko hea beren bulegoen aintzinean diren 224m² ko eremuaren saltzaile ginenez. salduz 0,15€ tan m² a galdegin diegu beren gain hartzea kostu guziak.

• TE64 sindikata gure herriko argien mantentze lanen ardura du jadanik. Gaur egun elektrikan ibiltzen diren autoak hemendatzen dira eta horien kargatzeko lekuak aurreikusi behar dira. Baieztatu dugu lan hori sindikatari uztea aztertu ditzan departamenduan behar diren 900 lekuen hautua egiteko.

• Herri elkargoa : CLECT txoxtenaren onespena : Bi pundu landuak izan dira, bat Bidaxune herri batzordeak kudeatzen duen aisialdi zentroa eta Amikuzeko herriek kudeatzen dutena. Azken horrendako herri guziek parte hartze bat badute. Guretzat 2752€ izanen da.

• Herri elkargoak bi proposamenak : herri guzien arteko zerbitzuen trukaketa eta tresna numeriko berri bat. Lan handi bat egina izan da herri elkargoko herri guzien zerbitzuen ikertzeko : denen ideiak hartuak izan dira ikusteko nola denen baliabideak bateratzen ahal diren. Ber ildoan, tresna numeriko berri bat kitorik proposatua izan da herriko etxe eta lurralde zerbitzuek kartografia lantzeko.

• Diru languntzen galdeak : Departamenduko auzapezen elkarteak dei bat egin laguntza baten ekartzeko Azpeko Baleak bizi ukan duen demasien dako. Deliberatua izan da 500€ ko diru laguntza eskeinia izan da.

• Bestalde :

- Klima prebentzioari erantzuteko, herriak lan egiten du enpresa batekin zoinek meteo arriskuen aintzinean nolako erantzunak eman behar diren irakasten daukun ; ilabete undarrean formakuntza prestatzen da.

- Hemendik aintzina bozka leku bat baizik izanen da Xilokan gelan Gamue Zohazti eta Aiziritzeko bulegoen dako; okasio berri bat herritar guzien elgar biltzeko.

- TE 64 sindikatak proposatzen dauku ehuneko 0,75 ko banku mailegu 12 urtez bat energia-berrikuntzari buruz ; Horrekin Xilokan gelako argi guziak led teknologian aldatzeko posibilitatea ukan behar ginuke.

- Etxe goxoak auzoko obrak beti aintzinera doaz.

- Bordaberri karrikan ur behesteko lanak bukatuak dira, orain herritar bakoitzak loturak egin behar ditu.

- Uholdeek Arberatzeko zubian diren lanak luzatzen baditu, langileek ahal bezala obrak aintzinatzen dituzte.

- Urriaren 4 ean kontseilari batzu aintzinatu dira departamenduko auzapezen elkarteak antolatu duen elgarretaratze batean Ozeraineko AIMA biltegian ; Etxe goxoak auzoan diren lanen denboran, estatu honean eta aldatuak izan diren materialak eskeiniak izan dira.

Conseil Municipal du 10 décembre 2024

Modification contrat prévoyance

En 2013, la Commune avait décidé de prendre en charge la totalité de la cotisation du risque prévoyance des agents (maintien de la rémunération en cas d'arrêt de travail, incapacité, invalidité, décès).

Jusqu'à présent, les agents adhéraient directement à une prévoyance labellisée et la commune prenait en charge la totalité de la cotisation.

Le centre de gestion des Pyrénées Atlantiques (CDG64) auquel la commune adhère pour l'accompagnement à la gestion du personnel communal, a décidé de lancer une consultation en coopération avec les CDG de la Nouvelle-Aquitaine, en vue de conclure une convention de participation à adhésion facultative des collectivités et des agents couvrant le risque prévoyance : le 11/07/2024, une convention a été signée auprès de la mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour une durée de 6 ans.

Mme le Maire propose :
- d'adhérer à la convention de participation à adhésion facultative des collectivités et des agents couvrant le risque prévoyance, entre le CDG64 et la MNT à partir du 01/01/2025,
- de modifier la participation financière de la commune de 65€ à 100€ par agent (minimum obligatoire 7).

Le Conseil a donné son accord à l'unanimité.

Mandat centre de gestion renouvellement assurance arrêts maladie

Les collectivités locales doivent verser obligatoirement aux agents les traitements ou frais médicaux en cas d'accident du travail, des indemnités journalières en cas de maladie et de maternité, un capital en cas de décès...

Il existe des assurances pour pallier ces risques dits « statutaires » et le centre de gestion propose donc un contrat groupe qui permet d'obtenir des meilleurs taux et garanties financières.

La commune y avait adhéré pour la période 2021-2025 : l'assurance CNP et son courtier associé Sofaxis avaient été retenus : un contrat concernant les fonctionnaires relevant de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) à un taux de 6.61% et le contrat pour les agents relevant du régime général de sécurité sociale à 0.90%. Nous devons délibérer pour donner mandat au CDG 64 afin de lancer une procédure de consultation d'organismes d'assurance.

Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

DETR : subvention pour travaux défense incendie

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'élaboration du schéma défense incendie est arrivée à son terme : une carte de la commune a été présentée avec l'état actuel de la couverture incendie et les secteurs non couverts nécessitant des aménagements. Le schéma défense incendie a été finalisé avec la proposition de réaliser des travaux pour créer 3 nouveaux points d'eau incendie (1 borne et 2 réserves de 60m^3) et a eu l'avis favorable du SDIS le 18 novembre 2024.

Les services de l'APGL ont évalué la dépense globale des travaux à 44 699,00€ HT correspondant à deux réserves incendie de 60 m^3 et un hydrant.

Il convient maintenant de solliciter l'Etat pour obtenir la subvention DETR possible pour ce type d'opération, pour un montant de 17 879.60€ HT (40%), avec un autofinancement de la commune de 26 819,40€ HT.

Accord du conseil pour solliciter la subvention DETR.

CAPB : fonds de concours Etxe Goxoak tranche 2

Le Conseil Communautaire du 28 septembre 2024 a voté l'attribution d'un fonds de concours de 39 591€ à notre commune pour la réhabilitation/extension de 8 nouveaux pavillons du quartier Etxe Goxoak (2ème tranche). Il s'agit de l'enveloppe attribuée à chaque pôle pour permettre aux communes d'obtenir une aide financière pour des projets répondant aux axes du Projet de Territoire de la CAPB « Pour un Pays Basque résilient – Pour un Pays Basque vivant et habité – Pour un Pays Basque engagé ».

Nous avons reçu la délibération et la convention financière à signer avec la CAPB.

Le conseil municipal doit prendre une délibération pour valider l'octroi de ce fonds de concours.

Accord du Conseil.

Adressage : création d'une voie dans le village d'artisans, zone Larramendia

Le projet du village d'artisans sera composé de 3 bâtiments et de 11 ateliers. Il faut tout d'abord créer une voie conformément à la loi 3DS qui demande de nommer toutes les voies y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Il faut donc donner un nom à la voie principale qui desservira les bâtiments de ce village d'artisans : Mme le maire propose « route des artisans-Ofizialen bidea ». Pour des raisons de sécurité, il faudra différencier chaque entrée afin de permettre une intervention rapide.

Le conseil a approuvé le choix du nom « route des artisans-Ofizialen bidea ».

Syndicat de fonctionnement des Ecoles Publiques d'Amikuze, réflexion sur sa poursuite

Le Syndicat de fonctionnement des Ecoles Publiques d'Amikuze a envoyé un rapport détaillé de son activité et des comptes des 3 dernières années.

Le Syndicat a été créé en juin 1999 et a donc pour missions essentielles, de créer une solidarité entre les RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et les différentes communes pour préserver la carte scolaire et pour permettre plus de parité entre les ressources des écoles. Son rôle financier répond aux dépenses concernant « l'eau, l'électricité, le gaz, les fournitures administratives du Syndicat, les fournitures scolaires, des frais d'affranchissement, des frais de télécommunication, et le remboursement des frais de personnel mis à disposition par la commune de rattachement de la secrétaire pour quatre heures par semaine (la secrétaire est actuellement employée par la commune de Larribar-Sorhapuru qui met à disposition cet agent à raison de 4h/semaine).

Les factures des fournisseurs sont payées par le secrétariat du Syndicat. Les seules ressources de ce syndicat proviennent de la participation des communes : 50 % au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles publiques des communes membres du Syndicat, et 50 % au prorata de leur population.

Lors de la dernière réunion du 11 juin 2024, en présence de tous les maires membres de ce syndicat, un débat a eu lieu concernant l'utilité de ce syndicat et le bureau du syndicat a donc demandé à toutes les communes membres de donner un avis.

Après discussion, le conseil a donné son avis : choix de l'arrêt de ce syndicat, pour responsabiliser chaque RPI dans ses dépenses de frais d'énergie de de fournitures scolaires. Et plusieurs questions ont été posées dans le cas où la majorité des communes décideraient de poursuivre ce syndicat : un RPI peut-il se retirer de ce syndicat ? Peut-on réfléchir à une autre répartition ? Est-il possible de revoir l'objet de syndicat : exemple « gestion d'une centrale de préparation de repas pour les cantines ?

CAPB : rapport eau et assainissement 2023

Mme le Maire a présenté le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement que chaque conseiller avait déjà reçu avec la convocation.

Cette compétence regroupe l'eau potable, l'assainissement collectif et individuel, la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Quelques faits et chiffres : 27,3 millions m^3 d'eau distribués, 5 039 355m^3 perdus et non facturés, consommation moyenne de 180L par an et par habitant en baisse mais au-dessus de la moyenne nationale, tarifs spécifiques adoptés pour les agriculteurs et tarification éco-solidaire pour les familles en difficulté….

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

CAPB : rapport déchets 2023

Mme le Maire a présenté le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : chaque conseiller avait déjà pu en prendre connaissance par mail.

Il faut rappeler que la CAPB exerce la compétence collecte tandis que le syndicat Bil ta Garbi gère le traitement des déchets. Quelques chiffres : coût total collecte et valorisation des déchets 52,5 millions d'euros, 191 307 tonnes de déchets ménagers collectés, 337 agents, 25 déchetteries en régie directe, 594 kg de déchets par an et par personne, dont 69 % sont valorisés, baisse de 23% du volume des déchets ménagers en Amikuze conséquence de la réforme de la collecte, taxe TEOM 10,70% tarif unique maintenu sur le Pays Basque…

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

Paiement chèques Pays Basque au cœur

Comme chaque année, la commune remet une carte cadeau « Pays Basque au cœur » à chaque agent, d'une valeur de 193€ valable pendant 1 an : cette carte est utilisable dans les commerces situés sur les secteurs d'Amikuze-Iholdi-Oztibarre, Garazi Baigorri, Pays d'Hasparren, Bidache, Cambo les Bains et Soule. Il faut délibérer pour valider le paiement de ces cartes cadeaux à l'office du commerce Pays Basque au cœur.

Le Conseil a donné son accord à l'unanimité.

Information délégations du Maire

DATE	OBJET	MONTANT
30/10/2024	Bon pour accord changement pneus arrière tracteur Claas : entreprise NCS	2 820€ TTC
06/11/2024	Renouvellement concession EGURBIDE Saint-Jean arrivée à échéance par DURRUTY épouse EGURBIDE Eulalie. Cimetière d'Aicirits	106.64€ TTC
08/11/2024	Accord permis de construire valant démolition PC6401024B0006 : PARIS Alain : création d'une habitation à la place d'un hangar existant	
18/11/2024	Autorisation d'inhumer cimetière de Camou MIRAIL épouse MIREMONT Marie, Rose	
19/11/2024	Bon pour accord réfection de voirie route de Bordaberry : entreprise SOCATP	11 868€ TTC
19/11/2024	Attestation de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0011 : ARASPIN Antton : construction d'une terrasse couverte en prolongement de l'existant. Création d'ouvertures (2 velux à l'étage, fenêtres de toit). Agrandissement d'une porte existante en baie vitrée	
22/11/2024	Accord permis d'aménager PA6401024B0001 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE représentée par son Président ETCHEGARAY Jean-René : aménagement de la ZAE Ttarga composée de 6 lots à bâtir	
27/11/2024	Bon pour accord chemisage réseau assainissement mairie: entreprise LAMOTHE	3 240€ TTC
28/11/2024	Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0012 : LE BOUQUIN Thierry : remplacement de fenêtres et porte-fenêtres simple vitrage par du double vitrage	

29/11/2024	Accord permis de construire PC6401024B0008 : PARIS Damien : aménagement de l'étable existante en chenil pour 18 chiens. Création d'une porte d'accès indépendante à l'habitation. Création d'une clôture autour de la propriété avec deux portails d'entrée	
02/12/2024	Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0015 : OLAIZOLA Bruno : installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la maison	
06/12/2024	Accord permis de construire PC6401024B0008 : DP BORDABERRY représentée par PARIS Damien : création d'un atelier de charpente avec bureaux à usage privé	

Questions diverses

- Exercice simulation inondations du 30 octobre 2024 avec Predict : Mme le Maire a fait le compte rendu de cette journée très enrichissante qui a permis de mieux comprendre le plan de sauvegarde communal (PCS) mis en place en juin 2020. En effet, M. Bertrand, ingénieur en gestion des risques hydrométéorologiques de l'organisme PREDICT s'est déplacé à la mairie d'Aïcirits. Le matin, une présentation du contenu du plan de sauvegarde a été faite à tous les conseillers et agents municipaux. L'après-midi, un exercice de simulation d'une inondation nous a été proposé pendant deux heures avec la complicité des collègues de Predict : mise en situation réelle avec la mise en route de notre cellule de crise, mise en place des mesures d'urgence, appels de personnes en danger, contacts avec les pompiers ou la Préfecture…
- Les travaux du quartier Etxe Goxoak tranche n°2 avancent très bien avec un objectif de fin de travaux à l'été 2025. De plus, les agents municipaux ont réalisé un grand nettoyage des abords de tous les pavillons en travaux (taille des haies, arrachages d'arbustes envahissants…).
- Les travaux de séparatif et de renouvellement de la canalisation AEP sur la route de Bordaberry, les impasses Choury et Bordaberry sont terminés : il ne reste plus que l'enrobé à réaliser et il est prévu cette semaine.
- Les travaux de renforcement du Pont d'Arberats sur la route du moulin sont pratiquement terminés : les garde-corps devraient être posés la semaine du 16 décembre.
- Locations de la salle Xilokan : Mme le Maire a énuméré toutes les locations à venir.
- La commune a reçu un courrier de SEASKA, la fédération des ikastola du Pays Basque Nord qui recherche un terrain pour construire un 2e lycée à l'intérieur du Pays Basque : ils avaient identifié le centre aéré actuel. Une rencontre a eu lieu avec deux représentants de SEASKA et Mme le Maire leur a indiqué que des négociations de rachat de cet espace étaient en cours entre la paroisse Saint-Jacques du Pays de Mixe Saint-Palais et la Communauté d'agglomération Pays basque et que les délais risquaient de ne pas coïncider avec leur souhait d'une ouverture de ce 2e lycée en septembre 2027.
- M. Fleury a demandé si le service de mise à disposition des remorques de la commune pouvait être remis en route et proposé aux administrés moyennant paiement. Mme le Maire a répondu que la commune n'ayant pas la compétence « collecte des déchets », elle ne pouvait pas facturer un tel service.

2024ko Abendoaren 10eko bilduma

• Estadoko diru laguntzak : Herriak bukatu du bere suteen defentsarako planoa. Horrek erakutsi dauku herrian zonbeit leku gaizki babestuak zirela. Estudioak prososatzen du suteen harkantzi berri bat eta 60m3 ko bi ur zaku. Suhiltzaileek beren baiezkoa eman dute txostenari. Orokorki lan horiek 44699,00€ kostako dute, horri estadoaren diru laguntzak ehuneko 40 a izan behar luke.

• Herri elkargoa : Bozkatua izan da elkargoan herri bakoitzaren dako 39 591€ diru zama bat lurraldearen arrabizitze proiektu baten dako. Gure aldetik etxe goxoak auzoan eramaiten ditugun lanak proiektu orokorrari erantzuten du. Elkargoaren baiezkoa ukan dugu.

• Helbideratzea : Larramendia lan eremuan ofiziale herri bat eraikia izanen da. Bide batek trebeskatuko ditu bastimendu desberdinak. Proposamena egina zaigu bide horri Ofizialen bidea izena emaitea.

• Amikuzeko eskola publikoen sindikata zertan den : Sindikatak azken hiru urteen konduak presentatu dauzkigu. 1999 urtean sortu den sindikatak amikuzeko eskola publiko guzien arteko lotura finantzario eta administratibo lanen errexteko egin zen. Diru sartzeak herrietarik heldu dira eta kostuak denen artean partekatuak. Agertzen da eskola batetik bestera kostuak ainitzez diferenteak direla izan argi indar edo eskolako materiala. Kontseiluan bakoitzak bere gain har ditzan bere eskolaren kostuak hautua egin dugu bozkaruz sindikataren gelditzea. Gehiengoaren hautua segitzea balitz, sindikataren egin beharrak berriz ikusi behar litaizke (eguerdiko apairuen prestatzea ?).

• Herri elkargoa : ur garbi eta zikinak : zonbait zenbaki ; 27,3 milioi m3 ur banatuak dira baina horietan 5 milioi pasa galduak dira eta ez fakturatuak. Guti gora behera biztanle bakar, urtero 180 l kontsumituak dira. Bestalde laborariek prezio interesgarriago bat dute beharretan diren familien bezala.

• Herri elkargoa : ondarkinak : Ondarkinen biltze eta berziklatze kostuak 52,5 milioi eurokoak dira. Kasik 200 000 tona dira biltzen 25 ondarkindegitan eta ehuneko 69a berbaliatua da. Gaur egun biztanle bakoitzak 594 kg ondarkin botatzen ditu, eta Amikuzen zakar beltzaren kopurua ehuneko 23az apaldu da.

• Pays Basque au cœur txekeak : Urte guziz bezala herriko langile bakoitzari eskaintzen diegu 193€ ko erosgai bat inguruetako dendetan erabilgarri dena.

• Bestalde :

- Urria bukaeran zonbait kontseilariek segitu dute uholde zimulazio bat PREDICT enpresak prestaturik ; hortan ikasi dugu nola prestatu, aurkeztu eta hautuak eraman herriko eta inguruetako zerbitzuekin zerbait gerta baledi.

- Etxe goxoak auzoan obrak uste baino fiteago aintzinatzen dira ; uda undarreko bukaera ikusi behar ginuke.

- Ur garbi eta zikinen berextea bukatua bada Bordaberri karrikan, gelditzen da oraino bide zolaren konponketa ; aste huntan normalez.

- Arberatzeko zubia ere berriz zabaltzekotan da ; hilabete erditsutan bazterretako xehelak ezarriak izan beharko dira.

- Herriko etxeak SEASKA ko arduradun batzuen bisita ukan du ; Ikasle beti ta gehiago bada eta bigarren lizeo baten eraikitzearen beharra agertzen da ; eremu baten xekan dira gogorki 2027 ko irailean nahi baitute sartze berria egin lizeo hortan.

- Galdetua izan da posible zenez herriko erremorka proposatzen ahal zenez herritarrei pagatuz ere ; gaur egun elkargoak du ondarkinen konpetentzia eta herriko etxeak ez du halakorik fakturatzen ahal.

Projets en cours

Lotissement "BORDENAVE"

Le projet de ce lotissement est toujours d'actualité : le permis d'aménager et le dossier de la loi sur l'eau n'attendent plus que notre feu vert pour être déposés.
Le coût estimatif de l'aménagement total a été estimé à 746 000.00€ HT, soit 895 200.00€ TTC en décembre 2023.
En 2024, ce projet a été mis en veille pour des raisons financières et par manque de visibilité sur les perspectives de vente des lots. Pendant ce temps, l'élaboration du PLUi Amikuze avance et nous devons appliquer à notre projet de lotissement ces objectifs d'économie du foncier.

Nous avons donc demandé à un bailleur social (Domofrance) d'étudier la possibilité de créer du logement semi-collectif sur quelques lots de ce terrain Bordenave afin d'augmenter la densité foncière de ce projet. Ce dernier a réalisé une première étude en proposant 12 logements locatifs regroupés sur trois bâtiments.

Proiektua beti gogoan dugu : antolaketa baimena prest litaike pausatzeko.

Bordenave eremuaren antolatzea gosta lezake 746 000.00€ euro, 895 200.00€ zergarekin.

2024ean, proiektu hori pausean ezarri dugu diru arrazoinen gatik eta etxeen merkatua arrunt emekitu baita.

Denbora berean Amikuzeko hirigintza tokiko plana aitzina doa eta gure proiektuak ere lur erabiltzeen ttipitzea helburuak segitu behar ditu. Etxe eragile bati galdegin ginuen Bordenave proiektuan ikertzea etxe bilduen eraikitzeko aukerak. Hamabi bizitegi hiru bastimenduetan kokatuak proposatu ditu.

Ondotik, Thal archi, Bordenave lotizamenduaz arduratzen den arkitekto bulegoari galdegin dugu lan egitea proposamen berri horren kundutan hartzeko.

2025eko otsailaren 19an, herriko Bordenave batzordea eta Torrejon andere arkitektoa bildu dira : aukera ezberdinak aurkeztuak izan dira eta eztabaida frango sortu dute.

Erabaki finkorik ez bada hartua izan, segur agertu da antolaketa baimena behar dela fite pausatu, bestenez eraikitzeko baldintzak gero eta bortitzagoak izanen dira.

Le cabinet d'architectes Thal archi en charge de l'étude du lotissement Bordenave, a également travaillé sur la possibilité de faire cohabiter du logement semi-collectif et des maisons individuelles dans cet espace situé au centre-bourg. La commission dédiée à ce projet s'est réunie le 19 février dernier avec la présence de l'architecte Mme Torrejon venue nous présenter les différentes possibilités d'aménagement du lotissement.
Si aucune décision définitive n'a été prise, il est impératif de déposer le permis d'aménager au plus vite avant l'arrêt du PLUi Amikuze, sinon les conditions futures pourraient être bien plus contraignantes.

Résidence ETXE GOXOAK (CNRO)

La première tranche des travaux du quartier Etxe Goxoak a permis la réhabilitation totale et l'agrandissement de huit pavillons (sept T3 et un T4) pour un coût total de 1 318 994€ HT maitrise d'œuvre comprise et la commune a perçu 40% de subventions de l'Etat, du Département et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

La 2e tranche des travaux a été lancée en fin juin 2024. Les travaux concernent huit nouveaux pavillons qui seront entièrement rénovés et agrandis pour cinq d'entre eux.

Les entreprises choisies suite à la consultation de fin 2023 sont presque toutes les mêmes que celles de la 1re tranche, ce qui explique que le chantier avance à un très bon rythme. La connaissance du terrain et les enseignements tirés de l'expérience précédente permettent une efficacité accrue dans l'exécution des travaux de cette deuxième tranche.

Si tout va bien, le chantier devrait pouvoir se terminer cet été 2025.

Coût total de cette 2e tranche 1 194 936€ HT, maîtrise d'œuvre comprise, avec 50% de subventions obtenues (Etat, Région, Département et CAPB).

Etxe Goxoak auzoa (CNRO)

Arraberritze proiektuaren lehen partea bururatu da : gostatu du 1 318 994€ zergarik gabe obralariaren fresak barne eta ehuneko 40a diru laguntzak eskuratu ahal izan ditugu Estadoa, Departamendua eta Euskal hirigune elkargotik.

Zortzi etxe haundituak eta osoki berrituak izan dira : bi ganbereko zazpi etxe eta hiru ganbereko etxe bat bilakatu dira.

Ondotik, proiektuaren bigarren zatiko obrak abiatu dira 2024eko ekainean : berriz ere, zortzi etxe osoki arraberrituak izanen dira, eta horietarik bost handitzeko xedearekin.

Kasik enpresa berak hautatuak izan dira eskaintza deialdiaren ondotik : lehen partearen ezagutza eta irakaspenak laguntzen dituzte obren aitzinatzeko. Ohartzen gira lanak aise fiteago eta hobekiago iragaiten ari direla.

Hola segituz, uda huntako bururatuak izan behar lukete.

2garren zati horren gostua 1 194 936€ zergarik gabe obralariaren fresak barne eta ehuneko 50a diru laguntzak onartuak Estadoa, Eskualdea, Departamendua eta Euskal hirigune elkargoa lau erakundeen partetik.

PLU intercommunal AMIKUZE

- **Lancement** du PLUi Amikuze en 2019.
- **Diagnostic** territoire réalisé.
- **PADD** (projet d'aménagement et de développement durable), document qui donne le cap à suivre pour l'aménagement de ce territoire à horizon 10 ans, débattu dans les 28 communes d'Amikuze entre mai et juillet 2024 et présenté en conseil communautaire du Pays Basque le 28 septembre 2024.
- **Le Plan Graphique (zonage), le Règlement et les OAP** en cours d'élaboration.
- **Réunion publique** le 10 février 2024 au complexe Saint-Louis à Saint-Palais pour présenter le diagnostic et les grandes orientations d'aménagement du PLUi Amikuze.
- **Réunion avec PPA** (personnes publiques associées) le 14 juin 2024.
- **Calendrier : Avril 2025** - réunion avec les Personnes Publiques Associées et Réunions publiques.
  Juin 2025 - Bilan de la concertation et arrêt du PLUi Amikuze en Conseil communautaire.

Plateforme d'information : *https://plui-amikuze.communaute-paysbasque.fr/*
Registre PLUi ouvert à la mairie pour recueillir toute demande ou observation.

Amikuzeko hirigintza tokiko plana 2019an abiatua.

Amikuze lurraldearen Diagnostikoa egina da.

PADD dokumentua, ondoko 10 urteen norabideak definitzen dituena eztabaidatua izan da amikuzeko 28 herrietan. Euskal hirigune elkargoan irailaren 28an aurkeztua izan aitzin.

Lurren okupatze plana, Araudia eta OAP delakoen lantzea segitzen da.

Bilkura publiko bat antolatalua izan da 2024ko otsailaren 10ean Donapaleuko Saint-Louis gelan diagnostikoa eta Amikuzeko hirigintza tokiko plana horren norabide nagusien aurkezteko.

Egutegia : 2025eko apirilan : bilkura publikoak.
2025eko ekainean : konzertazioaren bilduma eta Amikuzeko hirigintza tokiko planaren gelditzea.

Xehetasunak : https://plui-amikuze.communaute-paysbasque.fr/

Herriko etxean PLUi liburu bat idekia da : oharrak eta galderak biltzeko.

Informations communales

Berri zonbait

Elections : changement bureaux de vote

Depuis de nombreuses années, toutes les élections de la commune sont organisées sur deux bureaux de vote : l'un à la mairie de Camou pour les habitants de Camou et de Suhast et l'autre à la mairie d'Aïcirits pour tous ceux d'Aïcirits.
Pour des raisons pratiques et d'organisation, les conseillers avaient décidé qu'il serait bien de regrouper les deux bureaux de vote en un seul bureau.
En effet, la tenue de deux bureaux de vote oblige la commune à rédiger tous les procès-verbaux et autres documents en double : le regroupement apportera une simplification administrative importante.
De plus, il sera plus facile d'organiser les permanences de tenue du bureau de vote avec l'ensemble des conseillers sur un même lieu.
Et enfin, ce changement permettra également à tous les conseillers de rencontrer l'ensemble des électeurs.
La Préfecture a validé la demande de la commune d'Aïcirits-Camou-Suhast pour un bureau de vote unique à compter des prochaines élections.
Les nouvelles cartes électorales seront envoyées à chacun courant mai-juin 2025.
Le nouveau bureau de vote sera situé au hall de la salle polyvalente Xilokan.

Hauteskundeak : bozkatzeko bulegoen aldaketa

Azken urte hauetan, hauteskunde guziak bi lekuetan antolatuak ziren : bat Gamueko herriko etxean Gamue eta Zohaztiko herritarrentzat eta bestea Aiziritzeko herriko etxean Aiziritzekoentzat.

Arrazoin praktiko batzuen gatik, kontseiluan erabakia izan da bi bulegoetarik batetara pasatzea.

Administratiboki biziki xinpleago izanen da dokumentu gutiagorekin.

Hauteskundeen permanentziak errexkiago antolatuak izanen dira hautetsi guziak leku batean kokatuz.

Eta azkenik, aldaketa horri esker, kontseilari guziek herriko bozkatzaile guzien kurutzatzeko parada ukanen dute.

Aiziritze Gamue Zohazti herriko etxearen bozkatzeko bulego bakar baten galdera Prefeturan onartua izan da. Bozkatzeko karta berriak maiatza, ekaina girian igorriak izanen zauzkitzue.

Xilokan kiroldegiaren sartzeko gelan izanen da bozkatzeko bulego berria.

Logement communal maison Borda à Camou

Le logement communal situé maison Borda dans le bâtiment en continuité de la mairie annexe de Camou sera bientôt disponible après le départ de la locataire en fin avril 2025.
Cet appartement de type T4 comporte toutes les caractéristiques du charme de l'ancien. Il est conventionné et donc soumis à un plafond de ressources.
Situé dans l'enceinte du château, les futurs locataires auront un cadre magnifique mais ne seront pas les seuls à en profiter. Il faudra accepter les contraintes liées aux visites du château.
Merci d'envoyer un courrier à la mairie si cette location vous intéresse.

Gamueko Borda etxean den apartamendua apirila bukaeran libratuko da.

Hiru ganberako bizitegi hori leheneko gisan antolatua da. Haatik, alokairua apala izanez, irabazien heina kundutan hartua da.

Jauregiaren parean kokatua da, beraz toki ezin ederragoan. Bainan, hor biziko direnak gogoan ukan beharko dute jauregiaren bisitek mugimendua sortuko dutela.

Alokairu proposamena huntaz interesatuak bazirezte, gutuna bat igorri herriko etxerat.

Emplois d'été 2024

Chaque année, la Commune propose des emplois d'été aux jeunes du village pour l'entretien des espaces extérieurs.Le travail concerne du jardinage et du nettoyage des espaces verts publics, balayage des rues, ramassage de déchets, peinture de base, entretien de la salle polyvalente, etc...
Pour être candidat(e), il faut être âgé de 16 ans à 18 ans, résider sur la commune et être lycéen ou étudiant. Chaque jeune peut travailler 2 années consécutives maximum.
La période de travail s'étale en général de la dernière semaine de juin à mi-août et la durée de l'emploi est de deux semaines par jeune.
Les candidatures sont à adresser à la Mairie fin mai au plus tard, en précisant votre adresse exacte, vos coordonnées téléphoniques, votre date de naissance et votre situation au niveau des études.

Aurten ere, herriko gazteek udako lanaren mentura ukanen dute : baratze edo garbitze lanak, ondarkinen biltzea edo tindatze, eta horiek bi astez.

Hasiko da ekainaren azken astean agorrila erditsu artio. 16 eta 18 urte artean bazirezte, ikasle eta herrian bizi, izena emaiten ahal duzue herriko etxean maiatza bukaera aitzin.

Gutunean, zure helbidea, telefonoko zenbakia, zure sorteguna eta ikasketen maila jakinarazi behar dituzue. Gazte bakotxak bi urtez segidan lan egiten ahal du.

Nouveaux arrivés sur la commune

Nous leur recommandons de venir se présenter à la mairie pour pouvoir découvrir la commune et les services dont ils peuvent bénéficier.

Herrian sartu berrientzat, gomendatzen diegu herriko etxetik pasatzea, herriko bizia ezagutzeko eta xerbitxu guzien eskaintzak ezagutzeko.

Recensement

Tous les jeunes doivent venir se faire recenser à la mairie à l'âge de 16 ans pour effectuer ensuite la journée d'appel de préparation à la défense.
Cette attestation de recensement est nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux examens comme le baccalauréat, BEP, CAP ou permis de conduire.

Orroitarazten dauzuegu 16 urteak ospatu orduko, herriko gazteek izena eman behar dutela Herriko Etxean. Ondotik, hiritarsun eta defensa barnatzeko egun batean parte hartu beharko dute. Desmartxa hau beharrezkoa da azterketa gehienen pasatzeko (baxoa, gidabaimena...)

Demandes de bourses communales

Nous rappelons aux jeunes de la commune qu'ils peuvent bénéficier d'une bourse communale lorsqu'ils sont étudiants à condition d'en faire la demande écrite au plus tard fin mars, avec certificat de scolarité et RIB bancaire.

Baxotik landa, Herriak diru laguntza ixurtzen du galdegiten duten ikasleer : idatzizko galdera egin behar dute martxoa bukaera aitzin, eskolatzearen agiria eta bankoaren nortasun agiria gehituz.

Demandes de subventions

Les associations qui souhaitent une subvention doivent en faire la demande écrite avec le formulaire unique destiné aux associations, disponible sur : www.associations.gouv.fr au plus tard fin mars.

Diru laguntzak galdegideko, elkarteek, www.associations.gouv.fr loturan atxeman dokumentu berezi bat igorri behar dute herriko etxerat martxoa bukaerako.

État civil
Carnet du 2e semestre 2024

NAISSANCES / *SORTZEAK*

Octobre : Tanya, Sylvie, Carla ROMAIN
Novembre : Baptiste, Vincent, Joseph GARDÈRE

DÉCÈS / *HERIOTZEAK*

Octobre : Claudine JAUREGUIBERRY
Fanny ELLUIN
Monique SIRVENTE
Novembre : Marie-Rose MIREMONT
Jeanne ONDARS
Décembre : Claude LAFOURCADE

Evénements organisés par la commune au 2e semestre 2024
2024 urteko bigarren partean, Herriak antolatu gertakariak

Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts à Aïcirits, avec la participation de nombreux villageois. Cette année M. Kiesler Pierre recevait la Croix de Combattant des mains de Mme le maire, en reconnaissance des services rendus à la nation.

Comme chaque année La banda "Les Mixains » animait ce moment.
Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle polyvalente pour l'apéritif offert par la commune, suivi du repas organisé par le comité des fêtes.

Azaroaren 11ren orroitzarrea Aiziritzen iragan da : herritar frangok parte hartu dute eta "Les Mixains" musika taldea ere hor ginuen. Ondotik, denak elgarretaratu gira herriko gelan, herriak eskaini aperitifa eta pesta komiteak antolatzen zuen bazkariaren preziatzeko.

Arbre de Noël

L'année s'est terminée par l'arbre de Noël le 21 décembre dernier : 92 enfants de la commune y étaient invités. Les deux intervenants de la troupe « Palette du Loisir » proposaient aux enfants différentes activités : jeux géants en bois, petits chevaux trotteurs, séances de maquillage, sculptures ballons, ainsi qu'un spectacle de marionnettes apprécié de tous.
Après le spectacle, grands-parents, parents et enfants ont pu apprécier la galette des Rois et le chocolat chaud.
Le Père-Noël était lui aussi au rendez-vous avec sa bonne humeur habituelle pour la distribution des cadeaux.

Urtea bururatu da eguberriko pestarekin : herriko 92 bat haur gomitatuak ziren.
Ikusgarri pollitaren ondotik, arratsaldeko askaria erregeen bixkotxarekin plazerrekin hartu dute. Bizar Xuri ere hor zen beti bezala umore onean, oparien banatzeko.

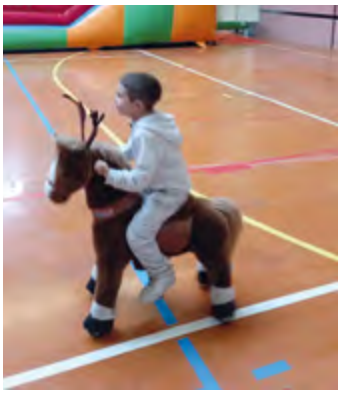

Travaux 2024

Travaux Renforcement du Pont sur la route du moulin

Suite à l'expertise réalisée par le CEREMA centre d'expertise missionné par l'Etat, sur le pont « dit d'Arberats » entre Aïcirits et Amendeuix sur la route du Moulin, les conclusions du diagnostic avaient été assez alarmantes et indiquaient que le mauvais état du pont nécessitait des travaux de renforcement et de mise en sécurité.
La commune d'Amendeuix-Oneix a pris la maîtrise d'ouvrage pour l'étude et les travaux de renforcement de ce pont mais la commune d'Aïcirits-Camou-Suhast a participé à hauteur de 50% des frais d'étude et de travaux de mise en sécurité de ce pont, puisque les deux communes sont co-propriétaires de cet ouvrage.
Le bureau d'étude Jean-Marie LURO d'Ahaxe a été choisi pour mener l'ensemble du projet : étude, dossier de consultation des entreprises et suivi des travaux.
C'est le groupement COFEX-LITTORAL de Pessac et SOGEA Sud-Ouest Hydraulique d'Anglet qui a obtenu le marché et réalisé les travaux.
Les travaux ont commencé en septembre et se sont terminés juste avant les vacances de Noël.
Ce projet a coûté 323 667€ TTC maitrise d'œuvre comprise, montant conséquent mais subventionné à 80% essentiellement par l'Etat (DSIL+CEREMA) et par le Département (amende de police).

Aiziritze eta Amenduze arteko zubia arraberritua izan da. CEREMA estadoko ikerketa bulego baten diagnostikoaren ondotik, agertu zen zubia estatu txarrean zela. Gomendatua izan zaukun azkartzeko lan batzu eraman behar zirela.
Zubia bi herriena izanez, Amenduzeko herriak lan horien kudeatzeko ardura hartu zuen bainan fresa guziak bien artean erdiz erdi pagatuak izanen dira.
Luro Ahatsako ikerketa bulegoa hautatua izan da lan horien eramaiteko, estudiotik enpresaren hautatzea eta obren kudeatzea artio.
Pessac herriko COFEX LITTORAL eta Angeluko SOGEA Sud-Ouest Hydraulique bi empresa berezituak obra horiek eraman dituzte.
Irailean hasi dira eta eguberriko oporrak aitzin bururatu dira.
Arraberritzearen fresak 323 667€ zergak barne gosta handia ekarri dute bainan ehuneko 80eko diru laguntza eskuratuko dugu nagusiki Estadotik eta Departamendutik ere.

Travaux séparatif Route de Bordaberry

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, ayant la compétence eau et assainissement, a réalisé les travaux pour séparer les eaux pluviales des eaux des eaux usées sur la route de Bordaberry, à l'allée Choury et à l'impasse Bordaberry : une nouvelle canalisation a été créée du rond-point de la salle polyvalente Xilokan jusqu'à l'intersection avec l'impasse Bordaberry et sur les deux voies de Choury et Bordaberry. Par la même occasion, la canalisation d'eau potable a également été renouvelée.
Les eaux usées ont été transférées sur la nouvelle canalisation tandis que les eaux pluviales iront dans l'ancienne canalisation des eaux usées dès que tous les administrés concernés par ces travaux auront effectué les travaux de connexion sur la canalisation publique.
Tous les travaux du domaine public ainsi que l'enrobé ont été terminés en décembre 2024.
Nous remercions tous les riverains pour leur patience pendant cette longue période de travaux.

Euskal Hirugune Elkargoak, ura eta ur zikinen eskumenak bere gain hartuz geroztik, Aiziritzeko Bordaberri bidean, Choury eta Bordaberry karrika itsuetan, euri urak eta ur zikinen bereixte lanak eraman ditu. Denbora berean, edateko urak karreatzen duen hodia arraberritua izan da.

Hodi berri bat pausatu dute ur zikinen biltzeko, eta eurien urak hodi zaharrerat joanen dira, auzoko biztanle guziak beren etxeetako eurien urak karrikako hodirat igorriak ukanen dituztelarik..

Obra guziak bururatu dira 2024eko abendoan, eta hunkituak izan diren bideak berrituak izan dira.

Auzoko herritar guziak eskertzen ditugu, gogo onez onartu baitituzte obra luze horiek.

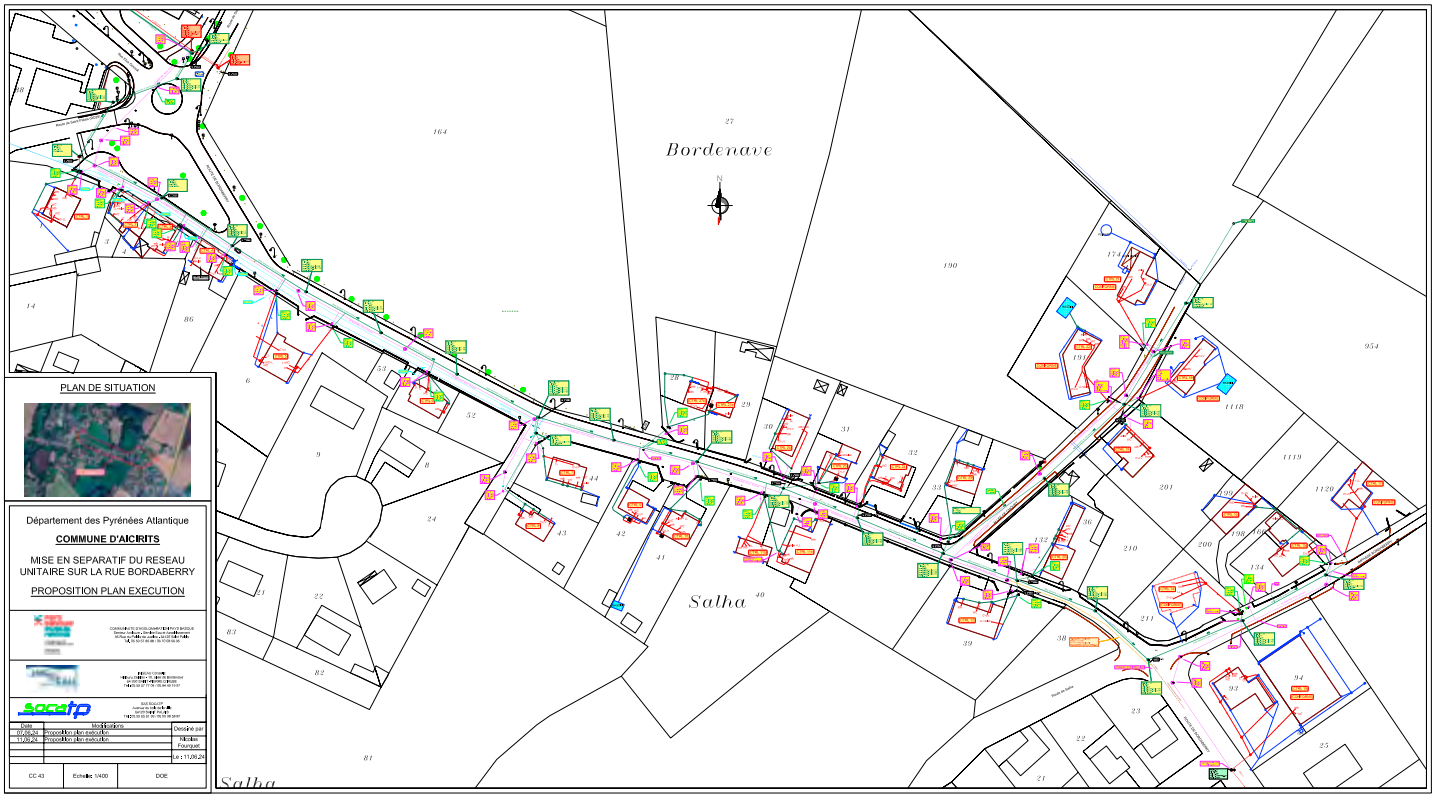

Schéma Défense Incendie

La nouvelle règlementation en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) impose aux Maires ou aux Présidents d'EPCI ayant cette compétence de prendre un arrêté de D.E.C.I.
Pour donner suite à cette nouvelle règlementation, la Commune d'AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST a réalisé son Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie en octobre 2024.
Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble de la commune, afin d'évaluer la capacité de réponse au risque incendie et d'identifier des secteurs non couverts.
Ce schéma Défense incendie doit faire apparaitre les propositions de la commune pour améliorer la couverture incendie sur son territoire.
Aussi, deux réserves incendies de 60m3 pourraient être créées, l'une en bordure de la route de Jauberria et l'autre à proximité de la place de Suhast, ainsi qu'une nouvelle borne incendie au croisement de la route d'Arbouet et de la route Larartia.
L'ensemble des travaux représente un coût estimatif de 44 699,00€ HT et la commune a sollicité la subvention DETR de l'Etat en janvier 2025.
Le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I) d'Aïcirits-Camou-Suhast a été approuvé par le SDIS 64 le 18 novembre 2024.

Legearen errespetatzeko, herri guzier galdegina da suteer buru egiteko dokumentu baten egitea.

Herri osoa ikertua izan da suteen kontra egiteko ahalen neurtzeko.

Diagnostiko horrek erakutsi ditu auzo batzuen ahuleziak.

Suteer buru egiteko dokumentuak zerrendatzen ditu herriaren ahalak, ahuleziak eta hobetzeko proposamenak.

Horietan, bi ura erreserbak eta sute iturbegi bat aurreikusiak izan dira : gosta lukete 44 699€ eta DETR estadoko diru laguntza galdegina izan da 2025 urte hastapenean.

Herriak idatzi suteer buru egiteko dokumentua departamenduko SDIS erakundean onartu izan da 2024eko azaroan.

Informations diverses

Berri zonbait

Santé-social

La Communauté Professionnelle Territoriale des 3 Provinces (CPTS)

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des 3 Provinces a été créé en mars 2024. C'est une association dynamique, fondée par un collectif de professionnels et professionnelles de santé. Cette structure est le fruit d'une collaboration étroite et solidaire entre les acteurs de santé, animés par la volonté commune de répondre aux besoins spécifiques de leur territoire en matière de soins.

Mme Lamarque Jenofa a été embauchée comme coordinatrice pour animer ce CPTS.

Le territoire du CPTS des 3 provinces s'étend sur 124 communes réparties sur les cantons d'Amikuze, Oztibarre, Iholdy, Garazi Baigorri, Mauléon Tardets et Sauveterre-de-Béarn.

La CPTS des 3 PROVINCES joue un rôle clé dans la coordination des soins, en renforçant les liens entre les différents acteurs du système de santé, notamment entre la médecine de ville et l'hôpital.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Améliorer l'accès aux soins pour tous.
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.
- Concevoir des parcours de soins adaptés aux attentes des professionnels et des usagers locaux.
- Garantir une permanence des soins simplifiée pour les patients et les professionnels.
- Développer des actions de prévention et de dépistage renforcées.
- Assurer une réponse coordonnée face aux crises sanitaires majeures.

Si, par exemple vous n'arrivez pas à trouver un médecin traitant ou si vous avez besoin d'un rendez-vous avec votre médecin généraliste et qu'il ne peut pas vous recevoir, les acteurs de la CPTS peuvent vous trouver une solution.

Contact : Tél. : 05.54.60.01.50 ou mail *info@cpts3p.com*

Osagarria gaiaren inguruan lan eginen duen CPTS elkartea sortua izan da 2024eko martxoan. Osagarri munduko profesional kolelktibo bat muntatu da CPTS elkarte horren sortzeko eta biziarazteko.

Helburu nagusia da profesionalen arteko koordinaketa eta ezagutza hobetzea, paziente guzien onetan.

Sekulan arazo bat baldin baduzue mediku baten atxemaiteko, CPTS elkarteko kideek zuen laguntzen saiatuko dira.

Harremanetan sartzeko, telefonoz. : 05.54.60.01.50 edo mailez « info@cpts3p.com »

Ma Commune, Ma Santé

En 2016, le CCAS de la commune avait lancé l'opération «ma commune, ma santé» en autorisant la commune à signer une convention de partenariat avec l'association ACTIOM.

Le dispositif MA COMMUNE MA SANTE est destiné à tous les habitants de la commune. Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, séniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs ou toute personne souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

L'objectif prioritaire est :

- De palier aux inégalités sociales des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle,
- De permettre de revenir à une couverture de soins minimum en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé.

Même si les permanences ne sont plus proposées, cette opération est toujours d'actualité.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler la mairie d'Aïcirits et la secrétaire transmettra vos coordonnées au conseiller de l'association Actiom.

2016an, herriko zozial egiturak erabakia hartu zuen « ma commune, ma santé» dispositibo hortan sartzeko : ACTIOM elkartearekin izenpetu zuen konbenio bat.

Helburua da osagarriari doakion asurantza deneri eskaintzea eta dutener prezioaren apalaztea.

Permanentziak ez badira geiago proposatuak, desmartxa segitzen da.

Elkartasun asurantzarik ez baduzu edo zurea hobetu nahi baduzu, herriko etxerat deitu eta idazkariak zuen deitura-helbideak Actiom elkarteko arduradunari helaraziko ditu.

Notre environnement

Lutte contre le frelon asiatique : il est urgent de poser les pièges !

Introduits en France en 2004, ces insectes nuisibles et potentiellement dangereux font des ravages sur les essaims d'abeilles et menacent notre apiculture. De plus, leur piqûre est particulièrement douloureuse et peut même entraîner la mort dans certains cas.

Reconnaître le frelon asiatique

Avant de lutter contre les frelons asiatiques, encore faut-il être capable de les identifier. Voici leurs principales caractéristiques :

- Taille comprise entre 17 et 32 mm, plus petit que le frelon européen
- Thorax noir et brun foncé, seul frelon aussi sombre en Europe
- Abdomen noir cerclé d'une bande orange
- Pattes jaunes aux extrémités
- Tête orange vue de face

Les frelons asiatiques construisent des nids impressionnants, généralement en hauteur dans les arbres, les charpentes, les granges, etc. La reine peut pondre jusqu'à 100 œufs par jour et le nid grossit du printemps jusqu'à l'automne.

Éviter d'attirer les frelons asiatiques

La meilleure façon de ne pas être incommodé par les frelons est d'éviter tout ce qui pourrait les attirer à proximité de votre maison :

- Fermez vos poubelles car les odeurs de nourriture les attirent.
- Ne laissez pas de nourriture ou de boissons sucrées à l'air libre sur votre table.
- Couvrez vos fruits et vos plats lorsque vous déjeunez dehors.
- Évitez les parfums trop forts ou trop sucrés qui excitent les frelons.
- Fermez vos fenêtres et portes le soir en laissant la lumière allumée à l'extérieur.

Les conseils pour les piéger :

Pour lutter efficacement contre les frelons asiatiques, nous vous conseillons d'installer des pièges sélectifs dès la fin du mois de janvier pour capturer les reines fondatrices.

Piège « maison » :

Sur une bouteille en plastique transparente, faire une croix avec un cutter à environ 15/20 cm du goulot et enfoncer les « picots » vers l'intérieur de la bouteille (cf. photo ci-contre) ; verser 5 cl de crème de cassis ou autre sirop, 15 cl de bière (brune de préférence), et 5 cl de vin blanc (pour refouler les abeilles entre autres). Accrocher la bouteille avec une ficelle (en-dessous du bouchon) à une branche d'arbuste à fleur : en janvier, février, les reines sont friandes des fleurs du Camélia !

- Disposer des répulsifs naturels dans votre jardin et votre maison tout au long de l'été.
- Protéger vos tables de jardin avec des pièges lors de vos repas en extérieur.
- **Contacter rapidement la mairie en cas de création d'un nid chez vous.**

Asiako leizorra ihiztatu : orai da mementoa zepoen pausatzeko !

2004az geroztik, Asiako leizorrak desmasi ainitz egiten ditu erlekumeetan eta haren xixtak biziki min egiten du eta landerosa izaiten ahal da kasu batzuetan.

Kontseilu frango badira horien urrunarazteko bainan hoberena da etxeko zepoetan atxemaitea horien kopurua ttipiarazteko.

NOIZ ? Otsail erdialdetik maiatzaren hasiera arte

Nola ? Plastikazko Botila bat hartu eta, 2 zilo egin gaineko partean parez pare, buxuna utziz eta sagarnoaz edo beste edari sukratuaz botilaren laurdena bete.

NUN ? Jarri artea lurretik 1,50 metrora iguzkitarat, Erle kofoinen inguruan, asiako leizor kafira ohien gunean eta zuhaixken inguruan (camelias, cotonaesters…)

ZEPOEN JARRAIKIA Berritu peita hamar egunetarik eta artea betea delarik, hiru leizorekin utzi beti.

Zuen etxen leizorra kafira bat agertzen bada, deitu Herriko Etxerat, enpresa berezitu bat igortzeko.

Mobilité - Txik Txak

Txik Txak accélère en Amikuze, Plus de bus toute la journée… Et toute l'année !
Si vous souhaitez des renseignements sur l'ensemble des transports en commun existant sur le territoire du Pays-Basque, voir le site *https://www.txiktxak. fr*
Tous les détails de ces changements sont consultables sur le site *2025.txiktxak.fr* ou par tél. : 05.47.75.76.64.

Mugikortasunak – TXIK TXAK
Euskal herri osoko garraio publikoen eskaintza ezagutzeko, https ://www.txiktxak. fr webgunean xehetasun guziak badira.

Transport à la demande : deux possibilités

Roulez en Amikuze

Un véhicule 5 places qui effectue, des trajets aller ou aller retour sur toutes les communes d Amikuze et qui prend les personnes directement chez elles pour les amener vers les centres commerciaux d'Amikuze, le centre bourg de Saint-Palais et l'hôpital. Ce service de Transport fonctionne avec des chauffeurs bénévoles, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés et mois d'août).

Réservation à la Maison de Services « France Services » de Saint-Palais : cotisation annuelle de 8€ et trajet à 2€ (ou carnet de 10 trajets pour 10€). Tél. : 05 59 65 28 60.

ou

Transport à la demande : on se laisse transporter !

Dès le 6 janvier, votre commune est desservie par le nouveau service de Transport à la Demande (TAD) TXIK TXAK !

Les avantages du Transport à la Demande

Sur mesure : TXIK TXAK vient vous chercher à l'adresse de votre choix et vous emmène vers une sélection de points de dépose (commerces, lieux de santé, correspondances bus, etc.).

+ de liberté : Réservez jusqu'à 1 heure avant votre départ ou planifiez vos trajets jusqu'à 1 mois à l'avance*.

Accessibilité pour tous : Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Retour facilité : Réservez votre trajet retour de la même façon que l'aller, et TXIK TXAK vous ramène à votre adresse.

Horaires de fonctionnement :
Lundi à samedi de 7h30 à 19h00
Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Tarifs :
Le Transport à la Demande est accessible au même tarif que le bus, et il est inclus dans les abonnements.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB)

Le Conseil communautaire de la CAPB s'est réuni deux fois, le 28 septembre 2024 et le 7 décembre 2024 :

Des discussions ont été entamés pour la mise en place de la ZFE (zone à faibles émissions) sur la zone côtière de Hendaye jusqu'à Tarnos. La majorité des élus regrette que cette future zone ne puisse prendre en compte les autoroutes comme la A63 et A64.

Lors des décisions modificatives de budget, le Président a évoqué son incompréhension par rapport au recours contre l'augmentation de la CFE votée lors du budget 2025, qui avait été négocié en amont dans les services de la Préfecture.

La définition des voiries d'intérêt communautaire a été validée lors d'un vote : les voies internes et les stationnements publics des zones d'activité communautaire, les voies supportant les transports en commun, les voies communales structurantes supportant un trafic moyen de 20 000 véhicules/jour et les parcs de stationnements intermodaux….

Les orientations des projets du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), 1er documents importants des PLUi d'Amikuze et de Sud Basse-Navarre, ont été présentés et débattus.

Et une délibération importante a été également votée en décembre pour instaurer le bail à construction : c'est une nouvelle modalité de commercialisation du foncier économique qui permettra à la puissance publique de maitriser l'activité économique : bail d'une durée de 50 ans avec possibilité de transmettre, louer, céder et hypothéquer le bien. Ce bail à construction est applicable dès maintenant pour toute cession de foncier économique appartenant à la CAPB (exemple Zone Larramendia).

Euskal Hirigune Elkargoa

Euskal Hirigune Elkargoa bi aldiz bildu da 2024 urte undar huntan : irailaren 28 an eta abendoaren 7an.

Gai ezberdinen artean, ZFE kostaldeko herrietan plantan ezartzekoa den desmartxa eztabaidatua izan da : Ainitzek dolu dute autobideak ez barne izaitea.

Lehendakariak aipatu du CFE tatsaren kontrako errekurtsoa ez ulertzea.

Interes publikoa ukaiten ahal duten bideak definituak izan dira : elkargoaren gain diren lan eremuetako bideak eta aparkalekuak, garraio publikoen bideak eta autoen ibiltze handia pairatzen duten herriko bideek …

Amikuze eta Garazi-Baigorri-Iholdi-Oztibarre, bi eremuen hiringintza tokiko planaren norabideak aurkeztuak eta eztabaidatuak izan dira.

Eta abendoan, delibero garrantzitsu bat hartua izan da : eraikuntzeko alokairu berria. Erran nahi du Euskal hirigune elkargoak, oraitik goiti salduko dituen lan eremuak, 50 urteko alokairu baten bidez. Eginen duela. Halaere, enpresa buruak transmititzeko, alokatzeko, saltzeko edo bahitzeko posibilitatea begiratzen du.

Erabaki horren helburua da, lan eremu publikoen babestea eta menperatzea.

Pôle territorial d'Amikuze

La nouvelle salle de sport

Les travaux commencés en mars 2023 devraient se terminer en fin mars 2025 et les associations sportives pourront y accéder pleinement pour la saison 2025-2026. Il reste encore les modalités d'utilisation (mode d'accès, tarifs…) à préciser.

La zone d'activités économiques (ZAE) Larramendia à Aïcirits

La commercialisation des lots est toujours en cours. Deux contraintes majeures expliquent le manque de candidats :

- seules les entreprises « dites » de production peuvent être accueillies sur cette zone d'activité, ce qui exclue beaucoup d'artisans locaux.
- le conseil communautaire de la CAPB a délibéré en décembre 2024 pour l'instauration du bail à construction dans toutes les zones d'activité économique aménagées par la CAPB : cela veut dire que les entreprises intéressées pour construire un bâtiment, disposeront du foncier sans en être propriétaires.

- La pépinière d'entreprises agroalimentaire et généraliste a été inaugurée le 16 octobre 2024. Cet outil a pour objectif d'encourager la création de nouvelles entreprises agroalimentaires et autres, en proposant la location à un prix raisonnable de 5 ateliers pour des activités liées à l'agroalimentaire et 3 ateliers généralistes : l'appel à candidatures des pépins est ouvert et deux contacts sont déjà en cours. La gestion de cet équipement se fera en régie communautaire et une responsable du site a été recrutée. Une convention de partenariat a été signée avec la plateforme technologique de l'institut Errecart : organisation d'évènements, accompagnement technique des futurs candidats… Un comité de pilotage est prévu le 10 mars pour examiner les premières demandes.
- Le village d'artisans prévoyant la construction de 11 ateliers d'une surface 144m² (neuf mis à la vente et deux mis en location à des artisans) a été confié au groupement « Amikuze investissements, Keima, Atelier Gauche Muru (architecte) ». Si le permis de construire a été accordé en juillet 2024, les travaux ne pourront commencer que lorsque le taux de pré-commercialisation des ateliers aura atteint 60%.

La zone d'activités Ttarga 2 à Aïcirits

Pour rappel, il s'agit du terrain situé à l'arrière des entreprises Cledon, Uthuriscq, Sallato et Guichandut d'une surface de 15 900 m², propriété de la CAPB et classé en zone constructible pour de l'activité. Le découpage de cette zone permettra de dégager 6 lots : les candidatures des quatre premières entreprises locales ont été validées. Le permis d'aménager a été accordé en novembre 2024. La consultation des entreprises va être lancée dans les prochains jours et les travaux d'aménagement pourraient être achevés en septembre 2025.

Déchetterie d'Amikuze

Des travaux de création d'abris sont prévus à l'automne 2025 en vue de développer le recyclage et le réemploi.

Autres projets en cours d'étude

- Projet de construction d'un nouveau centre de loisir (ALSH) : le site actuel Elizaia à Aïcirits n'étant plus aux normes, il est envisagé de créer un nouvel équipement qui pourrait être couplée avec l'école de musique et qui serait construit sur le site de l'ancien VVF de Saint-Palais. Le projet de construction est ficelé et il devra passer le filtre de l'accord des 27 communes par application du pacte fiscal et financier, avec des montants d'investissement conséquents, courant de cette année 2025.

- Projet de création d'un nouveau stade (si possible terrain synthétique) en continuité de la plaine des sports communautaire : l'étude de faisabilité sur un terrain privé est en cours.

Amikuzeko Lurralde Eremua

- ***Kiroldegi berria :***
2023ko martxoan hasi obrak martxo undarrean bururatu behar lukete eta kirol batasunak osoki baliatzen ahalko dute 2025-2026 sasoineko. Haatik, erabiltze moldeak oraino finkatzeko dira.

- ***Larramendia-ko lan eremua :***
- Lan eremu horren lur zatiak ez dira aise saltzen, bi arrazoinen gatik :
  - bakarrik ekoizpen enpresak hautatuak izaiten ahal dira, erran nahi baitu tokiko ofizialak baztertuak direla.
  - saltzeko molde berri bat bozkatua izan da Euskal hirigune elkartean : enpresek ez dute lurra erosten ahal bainan epe luze baten alokatzea onartu behar dute lur zati baten ukaiteko.

- Laborantxa mintegia eta mintegi orokorraren eraikuntza estreinatua izan da 2024eko urriaren 16an. Proiektu hunen helburuak dira, hazkurri enpresa berriak garatzea eta mota guzietako enpresak soraraztea, 8 tailerrak proposatuz prezio apalean. Hautagaitza idekia da. Mintegi horren kudeantza Euskal hirugune elkargoaren gain izanen da eta arduradun bat hautatua izan da lekuan berean lan egiteko. Partaidetza konbenio bat izenpetua izan da Errecart ikastegiarekin. Lehen hautagaiak ikertuak izanen dira martxoaren 10ean.

- Artisauen xokoa eraikia izanen da 144 m²-ko hameka tailerra proposatuz interesatuak izanen diren ofizialer 2 alokatzeko edo 9 saltzeko. Proiektu berezi hori etxe eragile baten gain utzia izan da, eraikuntzatik salmenta artio : Amikuze investissements/Keima/ Gauche taldea hautatua izan da.Uztailan, eraikitzeko baimena ukan du eta obrak hasiko ditu tailer horien aitzin salmenta ehunetako 60etarat heldu orduko.

- ***Ttarga 2 lan eremua :***
Cledon, Uthuriscq, Sallato eta Guichandut lau lantegien gibelean den 15 900m²-ko lur eremua aipatzen dugu. Euskal hirigunea da jabe eta lur zati hori eraikigarri izanez, proiektua da lan eremu hori 6 partetan zatikatzea. Tokiko 4 enpresa hor instalatzeko baimena deia lortua dute.

Lur antolaketa baimena baieztatua izan da azaroan eta eskaintza deialdia fitexko agertzekoa da. Antolatzeko obrak 2025eko iraila inguruan bururatuak izan behar lukete.

- ***Amikuzeko ondarkindegian,*** *aterbe berri batzu eraikiak izanen dira 2025eko udazkenean, berziklatzea eta berriz baliatzea garatzeko.*

- ***Beste proiektuen berri :***
- Elizaia Aiziritzen den oraiko aisialdi zentroak ez ditu geiago oraiko araudiak betetzen. Ideia litaike musika eskola eta asialdi zentroa leku beren kokatzea. Donapaleuko VVF ohiaren gunea hautatua izan da eraikuntza berri horren egiteko. Haatik, Amikuzeko 27 herrien adostasuna beharrezkoa izanen da proiektu horren gauzatzeko, denen artean inbertsioaren parte bat diruztatu beharko baita. 2025 urte huntan erabakia hartu behar ginuke.

- Kirol eremu berri baten sortzeko, ikerketa bat egiten ari da beste kirol zelaien auzoan antolatzeko gisan.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS
Elkarteen Xokoa

Association artistique ARTIZAR
(DESSIN-PEINTURE)

En ce début d'année 2025, les membres de l'association Artizar souhaitent le meilleur pour vous tous...
En ce qui concerne nos activités, toujours au 1er étage de la mairie d'Aicirits, elles ont repris depuis la rentrée de Septembre, sous forme d'ateliers de pratique artistique collectifs pour adultes.

De plus en plus de cours particuliers intéressent enfants, adolescents et adultes. Il reste encore des créneaux disponibles pour ceux qui souhaitent faire un essai et se rendre compte sur place... Ces ateliers permettent de s'initier ou d'approfondir différentes techniques de dessin et peinture, et d'aller vers une démarche personnelle… Le but principal de l'association étant de rendre cette démarche artistique accessible à tout le monde, y compris aux débutants. Il s'agit de passer également un moment agréable et valorisant, une façon de prendre un moment pour soi. « Venez comme vous êtes…. »
Pour tout renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06 82 96 28 96 ou *as.artizar@neuf.fr.*
A bientôt.

Chantal Aphateberry - Association Artizar.

CHATEAU DE CAMOU
Gamueko Jauregia

Le château de Camou a reçu des personnes de tout âge, famille et groupes. Les visiteurs toujours surpris de découvrir deux univers bien différents ; le monde agricole et le métayage au rez-de-chaussée et la période de la Renaissance avec les maquettes, toutes fonctionnelles, des ingénieurs de cette même époque.

Le château, comme les années précédentes, a participé aux Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre 2024. Les visiteurs ont ainsi découverts ou redécouverts la salle du rez-de-chaussée et la salle du premier étage. Le concert proposé à l'église avec la jeune artiste Julie ROUAULT a enchanté le public.

À noter : la journée du dimanche 15 juin, nous proposons une présentation de rapaces en matinée ; l'après midi visite du château et spectacles de fauconnerie. Restauration et buvette sur place.

L'assemblée Générale de l'Asssociation Gamueko Jauregia aura lieu le samedi 5 avril à 10h30 à l'eskaratz de la maison Borda à Camou.

FOYER RURAL DENENA

Activités du Foyer Rural du 2e semestre 2024

Samedi 6 Octobre, journée dans le Béarn : camp de Gurs, Audaux, Hôpital St Blaise, Navarrenx.

En Novembre : tournoi de mus des fêtes, kantaldi des fêtes.

Sur la route des vins de Jurançon, malgré la pluie, quelques membres du bureau.

Et pour 2025 ?

Le Tournoi de Mus du Foyer a rassemblé 18 équipes qui se sont retrouvées dans un bon état d'esprit, une bonne ambiance, sous la houlette de Jojo. Les finales ont eu lieu le samedi 22 février dernier et 3 équipes représenteront le Foyer au prochain tour :

André et Arnaud, Chantal et Christian, Françoise et Philippine.

Ce Dimanche 2 mars, participation de 40 personnes au Carnaval de Fontarrabie.

Et aussi, Kantaldi à la salle Xilokan, avec Menditarrak, Gaëlle Aurélie taldea et Harignordoquy Laka taldea.

Samedi 8 Mars, repas dans le cadre de la Journée de la Femme au Restaurant l'Etape, à Arancou.

Samedi 5 Avril, Assemblée Générale du Foyer Rural, à 18h, à la Salle Xikokan d'Aïcirits. Nous vous espérons nombreux. Toute personne souhaitant faire partie du Conseil d'Administration est la bienvenue.

Dimanche 27 Avril : les 50 ans du Foyer Rural.
Journée de retrouvailles avec à partir de 11h : apéritif animé par des musiciens « cuivrés » et vers 13h, repas servi par PAXKAL traiteur et animé par IBILIZ. Dans l'après-midi, jeux et projection de photos et vidéos souvenirs. Si vous avez gardé dans vos tiroirs des photos, nous sommes preneurs.
Cette journée est proposée aux villageois d'Aïcirits, Camou et Suhast et aussi ceux qui sont partis du village mais qui ont participé au Foyer Rural dans le cadre des activités proposées depuis 50 ans : sortie en bus, repas « boudins », spectacle de Fête des Mères, loto, tournoi de belote, mus, pelote, chorale, atelier théâtre, gym, fête de la musique, kantaldi, après-midi cartes, jeux de société, couture, tricot, crochet, Tout Roule, comité des fêtes…
Renseignements auprès de Chantal au 06 60 72 53 89, Dany au 07 81 57 99 41 et Pascale au 06 18 79 78 99.

COMITÉ DES FETES

Avant toute chose, les jeunes du comité présentent leurs meilleurs vœux aux villageois en cette nouvelle année. 2024 fut une année riche pour le comité des fêtes d'Aïcirits-Camou-Suhast. Les fêtes de Camou-Suhast avaient été entamées au printemps avec le repas de villageois à Suhast, réalisé par le restaurateur Oliv' sous un beau soleil de mai. Puis, nous nous sommes réunis afin de vous offrir un apéritif après la messe de Camou en septembre.
Les fêtes d'Aïcirits se sont globalement bien passées avec le concert du samedi soir qui a réuni plus de 500 personnes. Le repas du midi du 11 novembre s'est maintenu à un niveau stable. Nous avons également organisé un spectacle de danse avec AUKERAN KOMPANIA, une troupe de danseurs d'Hegoalde le 9 Novembre, suivi d'une soirée burger à la salle d'Aïcirits. Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des villageois pour leur générosité lors des tournées des maisons de cette année 2024. Aussi, il remercie la mairie ainsi que les entreprises du village qui ont contribué au succès du dernier exercice.
L'association a par ailleurs, intégré de nouveaux membres dernièrement. Cette année encore, nous invitons chaque jeune (à partir de 16-17ans) motivé à nous rejoindre. Le comité des fêtes ne pourra continuer que si de nouveaux membres intègrent l'équipe et assurent la relève ! Il s'agit bien sûr d'organiser les fêtes, mais également de faire des soirées et sorties ensemble. Cette année, par exemple, nous partons tous ensemble pour un week-end à Cauterets. Si de nouveaux jeunes sont tentés, ils peuvent contacter nos co-présidents : Gaby (06 52 64 37 12) ou Mathieu (06 29 77 59 48). Il est désormais temps de se tourner vers cette nouvelle année. Nous vous donnons donc rendez-vous pour entamer les fêtes à Suhast, avec un apéritif à l'Eglise après la messe !

Lehen baino lehen, komiteko gazteek herritarei beren agiantzia hoberenak presentatzen dizkiete. 2024 urte betea izan da Aiziritze-Gamue-Zohaztiko komitearentzat. Gamue-Zohaztiko bestak udaberrian hasi ziren Zohaztiko plazan, aro ederra eta bazkarri goxo batekin Oliv' ostatuak kozinaturik. Segitu dira irailan Gamuen, mezatik landa eskainia izan den aperitifarekin.
Aiziritzeko bestak ongi pasatu dira ere, larunbateko kontzerturat 500 bat jende etorri dira. Azaroaren 11-ko baskaria egonkor gelditu da.
Ibiakoiz arratsean, Hegoaldeko dantza talde bat jinarazi ginuen : Aukeran Konpania-k ikusgarri xoragarri bat eman zuen eta ondotik burger gaua proposatua izan zen.
Besta komiteak herriko etxea, herriko enpresak eta herritar guziak, etxekurridetako eskuzabaltasunarengatik eskertu nahi lituzke.
Kide berri batzuk elkartean sartu dira berriki. Aurten ere, 16 eta 17 urteren arteko gazte guziak gomitatzen ditugu gurekin parte hartzea. Komiteak segitzen ahalko du bakarrik kide batzuk sartzen baldin badira ! Bistan dena, bestak antolatzeko, baita ere besta batzuk egiteko elgarrekin. Aurten adibidez aste buru bat antolatzen dugu Cauterets herrian ! Gazte batzuk interesatuak baldin badira, bi presidentak kontaktatzen ahal dituzte : Gaby (06 52 64 37 12) edo Mathieu (06 29 77 59 48). Oraintxe, heldu da denbora urte berriaren prestatzeko. Hitzordua emaiten dizuegu Zohaztiko besten dako!